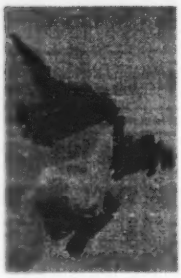

Opportunities for Sustainable Development

2001 – 2003

Table of Contents

Message from The Minister
Message from the Minister of State
Part I Introduction
Part II Agency Profile
Part III Assessing the First Sustainable Development Strategy
Part IV Consultations
Part V Issue Scan
Part VI Goals, Objectives, and Targets
Part VII Action Plan
Part VIII Performance Measures
Annex A ACOA Regional Profiles
Annex B Acronyms
Annex C Bibliography

Message from The Minister

top

In recent years Canadians have embraced the challenges of rapid technological change, globalization, and mounting environmental pressures. By doing so, we are enjoying economic prosperity and are beginning to integrate sustainable development into the way we do business.

Canadians want a sustainable economy that ensures tha'. the high quality of life we enjoy now will continue long into the future. Sustainable development offers a way of achieving this, by meeting the objectives of the present without compromising the ability of future generations to meet their needs. For example, industrial firms are beginning to adopt eco-efficient practices as a way to improve their economic and environmental performance. They are reducing inputs of materials and energy to lower costs while decreasing pollutant emissions.

Knowledge has become the cornerstone of economic growth, competitiveness and national prosperity. Combining our leading-edge science and technology skills and entrepreneurial spirit with environmental considerations offers opportunities for innovations which balance economic development with responsible and environmental stewardship. By bringing together key departments and agencies responsible for science and technology, connectedness, regional development, marketplace services and micro-economic policy, the Industry Portfolio plays an important role in building a knowledge-based, sustainable economy.

In tabling the second round of sustainable development strategies, Industry Canada, the

Atlantic Canada Opportunities Agency, Canada Economic Development for the Quebec Regions, and Western Economic Diversification Canada along with other federal departments, build-on and renew the Government of Canada's commitment toward a more sustainable economic, environmental and social future. These federal institutions remain committed to working with others to establish sound directions and specific proactive measures to build a durable and dynamic economy. The sustainable development strategies offer a solid basis for further work toward the enrichment of our lives and the legacy of an improved environment for our children.

top

The Honourable Brian Tobin
Minister of Industry

top

Message from the Minister of State

It is increasingly apparent that the standard of living and quality of life enjoyed by Canadians is linked directly to the health of our environment. It is essential, therefore, that we all continue to do what we can to protect our air, water and soil — and the life sustained by each. Atlantic Canada faces a number of its own environmental issues including natural resource depletion, pollution, and soil erosion. ACOA's contribution, as directed in this Sustainable Development Strategy (SDS) update, is to continue to encourage activities that minimize negative environmental impacts while, at the same time, supporting ACOA's commitment to the long-term development and competitiveness of Atlantic Canada.

Through its program activities, ACOA will take measures that directly and indirectly help promote sustainable communities and businesses in Atlantic Canada. ACOA itself will continue to set an example in the region by undertaking its own internal operations in ways that are as eco-efficient as possible.

The commitments contained in this SDS update were identified through consultations with both ACOA staff and a wide variety of stakeholders throughout Atlantic Canada.

Ensuring that Canada remains a competitive player in a constantly changing global market-place, is and will remain a challenge. This SDS update is my pledge that ACOA will continue to meet that challenge by working closely with the provinces and with all our public and private sector partners to promote the goals of sustainable development.

The Honourable Robert G. Thibault, P.C, M.P

top

Part 1 Introduction

top

Introduction

The Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) was one of 24 federal departments and agencies that submitted a Sustainable Development Strategy (SDS) to the House of Commons in December 1997, as required by An Act to Amend the Auditor General Act (December 1995). An additional four agencies voluntarily tabled strategies. The Commissioner of the Environment and Sustainable Development (CESD), located in the Office of the Auditor General, was created to monitor and report on the progress each department makes toward meeting the sustainable development objectives and plans of action identified in their SDSs. The Act also requires that the strategies be updated every three years. The first SDS update is due December 2000.

Sustainable development is development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs. Brundtland Commission, 1987

Over the past decade, sustainable development has emerged as a key concept in public and private sector planning in Canada and abroad. Sustainable development means using natural resources to achieve social and economic goals without harming the environment upon which we and future generations depend.

In designing its SDS update, ACOA has again followed the direction set out in A Guide to Green Government (1995). The strategy also builds upon comments and observations made by the CESD in his 1998 and 1999 annual reports and in Moving Up the Learning Curve (1999), a report summarizing the Commissioner's expectations for the renewal of sustainable development strategies across the government. In developing this update, ACOA reviewed progress made against its 1997 SDS targets; identified lessons learned from preparing and implementing the 1997 SDS; and determined how best to use the lessons to prepare a more clear and concise SDS update.

As a result of the review of the 1997 SDS, ACOA's SDS update has been strengthened by: linking the goals and objectives directly to the issues; ensuring targets are clear and measurable; and identifying actions that are feasible and supported by senior management.

top

Part II **Agency Profile**

top

Agency Profile

Our Mandate

Mission:
to work in partnership with the people of Atlantic Canada towards the longterm economic development of the region. Atlantic Canada Opportunities Agency 1999–2000 Estimates

The legislated mandate of ACOA is to "increase opportunity for economic development in Atlantic Canada and, more particularly, to enhance the growth of earned incomes and employment opportunities in that region." ACOA seeks to provide people with the encouragement; advice and access to information; and capital and technology they need to start and expand their businesses.

To fulfill its mandate, ACOA has the following objective: to support and promote new opportunities for economic development in Atlantic Canada, with particular emphasis on small- and medium-sized enterprises (SMEs), through policy, program and project development and implementation and through advocating the interests of Atlantic Canada in national economic policy, program and project development and implementation.

Our Structure

Since January 1996, ACOA has operated within the Industry portfolio of the federal government. The portfolio structure brings together 14 key organizations responsible for science, technology, regional development, marketplace services, and micro-economic policy.

ACOA's Head Office is in Moncton, New Brunswick. Head Office houses the President's office, Policy and Programs, Finance and Corporate Services, Legal Services, and Human Resources. Each Atlantic provincial capital (St. John's, Halifax, Charlottetown and Fredericton) has a regional Vice-President responsible for the delivery of ACOA programs. The Ottawa office advocates the interests of Atlantic Canadians in the development of national policies and programs, including the interests of the region's entrepreneurs related to federal procurement, and carries out research related to economic development. The Vice-President of Enterprise Cape Breton Corporation (ECBC) is responsible for delivering most of ACOA's programs in Cape Breton.

In total, ACOA has 400 full-time equivalent positions in its work force (2000–2001). The Agency occupies space in 16 locations: the four provincial capitals, Moncton, Ottawa and ten smaller centres within the Atlantic region. It owns various office furniture and office machines. Its fleet consists of 19 vehicles. It is a significant consumer of paper used to keep records, publish reports and circulate information. All offices are linked by an electronic mail system and have access to the ACOA intranet. Please refer to Annex A for an overview of ACOA's regional profiles.

Our Activities

ACOA's primary business line is Business Development. This business line includes the Agency's program policy, planning and delivery functions directly related to the mandate of the organization. The Activity is divided into six sub-activities: Business Development, Cooperation, Policy, Advocacy and Coordination, Special Programs, Pan-Atlantic Development and Program Administration. These sub-activities delineate the nature of the

Agency's business.

ACOA has six strategic priorities (*Atlantic Canada Opportunities Agency, 2000-2001 Estimates*). A summary of each of these priorities is provided below.

Policy, Advocacy and Coordination. ACOA has a legislated role and mandate as advocate for Atlantic Canada's interests, priorities and concerns in federal government policy making, program design and project selection. ACOA's key commitments with respect to this strategic priority include: development of a contemporary policy framework for economic development in the Atlantic region; pursuit and promotion of Atlantic Canada's interests in national policies, programs, issues, and procurement; and coordination of economic development activities and functions in Atlantic Canada.

Access to Capital and Information. One of the largest barriers to start-up and expansion of SMEs in Atlantic Canada is insufficient access to capital. ACOA helps SMEs by providing access to capital by, for example, making interest-free, unsecured loans through its Business Development Program (BDP). ACOA also encourages the formation of investment funds to leverage capital, such as ACF[1] Equity, the Community Catalyst Fund (CCF) and PEI Capital Inc.

Trade, Tourism and Investment. ACOA seeks to enhance Atlantic Canada's trade and export skills and strengthen the export performance of the Atlantic region by enhancing the capabilities and capacity of SMEs to initiate and expand export activity. ACOA's key commitments with respect to this strategic priority include: increased profitability, investment and wages in the tourism sector; more SMEs engaged in export activity (new exporters), more export-ready SMEs, and existing exporters selling more and to a diversified set of markets; and increase in foreign direct investment in the Atlantic region.

Innovation. ACOA seeks to strengthen innovation performance within the Atlantic region through development and commercialization of new technologies, enhanced technology capability and growth of strategic sectors. ACOA will be focussing on five themes: creation of new technology firms; technology skills; strategic sectors; technology diffusion; and technology development and commercialization.

Entrepreneurship and Skills Development. By investing in the development of existing and potential entrepreneurs, ACOA is working to ensure that business start-ups and expansions continue to generate new employment. ACOA's key commitments with respect to this strategic priority include: increased opportunities for people to learn the process of becoming an entrepreneur and starting a business through entrepreneurship education; participation in programs addressing the special entrepreneurship needs of groups such as Aboriginals and youth; and enhanced SME owner/operator management skills.

Community Economic Development (CED). ACOA works with Atlantic Canadian communities, helping them take responsibility and accountability for their own economic development. ACOA's key objectives under this priority are to: strengthen coordination and cooperation between Atlantic CED partners; increase the availability of business capital in rural communities; create sustainable jobs in these communities; strengthen the community strategic planning process; and, encourage community ownership and empowerment in CED activities.

Our Legislative Requirements

The scope of ACOA's programs is broad, but involves limited direct responsibility for physical activities that support these programs — it is ACOA's clients that hold the responsibility for conducting these activities. As a result, in addition to the Auditor General Act, there is one key federal environmental law with which ACOA must comply on a regular basis in the context of its program planning and delivery activities: the *Canadian Environmental Assessment Act (CEAA)*.

As the scope of ACOA's internal operations is limited mainly to office work, the only federal environmental law that applies directly to these operations is the Alternative Fuels Act (AFA).

top

Part III Assessing the First Sustainable Development Strategy

top

The Commissioner of the Environment and Sustainable Development requires that, as part of developing the SDS update, departments assess their first strategies to determine what the first strategy has achieved, what has changed, and what needs to be done differently. This assessment was recognized as essential both to the preparation of the new strategy and to inform those consulted in the first SDS as to what progress has been made.

The first strategy was assessed through contact with those responsible for meeting the targets that were identified in the 1997 SDS. Through a series of informal meetings, conference calls, and an internal consultation session held in March 2000, ACOA was able to identify: progress made on the first strategy, changes that had occurred within the organization and what needed to be done differently in the SDS update. In general, it is evident that progress against a number of the 1997 targets has been made, particularly in regard to such areas as environmental training, office waste management, office air quality, and to some extent, in increasing communication and cooperation with other agencies and clients on the addressing of joint environmental concerns. With respect to those targets for which progress has not been possible, ACOA has identified the reasons and included these in the assessment contained in the following table.

What have we learned?

- **Sustainable development as a concept and as a goal needs higher profile within the Agency.**
- **Educating our employees is a key part of SDS implementation.**
- **ACOA needs to strengthen the implementation process; namely, through its environmental management system.**
- **Our SDS commitments need to be more clear and measurable.**
- **Senior management commitment to SDS implementation is essential.**

In understanding the reasons why some targets contained in the 1997 SDS were not achieved, ACOA was able to include targets in this update that can realistically be expected to be met — with results that will be possible to measure. As well, during the internal consultation session, ACOA reviewed the Issue Scan from the 1997 SDS to determine how, and if, those issues have changed since the tabling of the first SDS. It was found that the key issues relevant to sustainable development in Atlantic Canada three years ago remain so today. However, to ensure that this SDS update embodies commitments that are realistic and achievable, the number of issues included in this update has been reduced from those identified in the 1997 SDS.

Progress on ACOA's 1997 SDS Targets

This table contains detailed information on progress against ACOA's 1997 SDS targets. Note that, where applicable, references are provided where related targets were included in the SDS update.

Goal 1 — Setting an Example in the Environmental Management of ACOA's Operations

1997 SDS Targets	Progress To Date	What must be done differently/in addition in the SDS Update
An Environmental Management System (EMS)that meets recognized standards	An ISO-14001-compatible framework for the EMS was developed as of April 2000.	The EMS must be made operational to support ongoing SDS implementation, tracking, and updating. ACOA intends to have its EMS operational by January 2001. No specific targets have been set in this regard.
100% of management and staff are informed and aware of sustainable development (SD) principles and ACOA's commitments and plans by December 1999	•General SD awareness training was offered to 100% of ACOA staff. Fifty percent of staff (i.e., approximately 200 employees) took the training. • ACOA's environmental policy was developed and circulated via e-mail to 100% of staff and placed on the Intranet. • A survey was completed to establish environmental awareness baselines. 29% of staff responded to the survey. Of this 29%, 79% were aware of the ACOA SDS; 96% were aware of the concept of SD;	Training remains an important component of SDS implementation and in its SDS update, ACOA provides additional awareness training to staff and develops additional training tools (see targets 2.1.1 and 2.1.2).

	and 66% deemed SD very important in the context of ACOA operations.	
100% of Account Managers receive ongoing training on environmental management, beginning in September 1998	• Training has been delayed pending the revision of the Account Manager guidelines to incorporate environmental management procedures. It is expected that training will be completed by December 2000.	Program officers[2] are the front line contact with ACOA's clients and can influence how some clients impact the environment. In the update, actions are identified to train program officers to assist clients in understanding how they can minimize their impacts on the environment (see target 2.1.3).
Reduction in office waste	• Where it has been possible, ACOA offices have been equipped with recycling and composting facilities, including the mini-bin system.	Baseline audits of office waste are required before this target can be addressed in ways that are clear and measurable. Due to logistical (e.g., lease restrictions, multi-tenant sharing of facilities) and financial barriers, there are no plans for these audits.
5% annual reduction in information material that does not meet environmental criteria in each of the first three years	• This target has been difficult to achieve due to the lack of information about green products. In addition, many suppliers on the green supplier lists do not service the Atlantic region. All of ACOA's procurement staff have access to existing green supplier lists through the ACOA Intranet.	ACOA is not able to set a new target in the SDS update which relates to green procurement. However, ACOA will be open to using any new information and tools that may become available in this regard.
5% annual reduction in paper consumption in each of the first three years	• This target has not been achieved due to unanticipated demands for printed material at head office (e.g., the 1999 Sommet de la Francophonie, Universal Classification System, publication demands from clients). • A number of initiatives were implemented to reduce paper consumption: 100% of printers and photocopiers have double-sided printing capacity; 100% of staff have 17" monitors; best practices on paper usage are posted on the Intranet site; most forms are available electronically.	In the SDS update, efforts to further reduce paper use (technical, awareness training, policy direction) are expected to reduce paper consumption (see target 2.2.1).
Increase in travel efficiency	• Progress against this target has been difficult to achieve due to the limited availability of alternative fuels in the Atlantic region and the difficulty in forecasting travel needs on the part of Account Managers. With the addition of two new vehicles in 1998–99, mileage use and fuel consumption has increased.	Limitations remain on achieving this target in ways that are clear and measurable. Additionally, it is difficult to define 'fuel efficiency' in the context of ACOA's operations. The need to visit clients in remote areas combined with the few number of cars in ACOA's fleet is not seen as having a sufficient enough impact to justify the setting of a target.
Adoption of best practices and more efficient methods in energy use	• Two buildings (e.g., Moncton and St. John's) have energy efficient switches. • Best practices on energy use are posted on the Intranet site and the environmental awareness training included a component on energy efficiency	ACOA has had discussions with its building landlords to identify options for energy efficiency. However, the landlords will only consider installing further energy saving devices in new buildings. Therefore, ACOA has not set a target directed at increasing energy efficiency in its SDS update. However, ACOA will take advantage of any opportunities and initiatives to reduce energy use.
Improved indoor air quality in ACOA offices	• An air quality study was completed in head office that led to a balanced distribution of air in the building and that provided baseline information on air contaminants in the building.	Air quality in ACOA's offices remains an issue and in the SDS update, ACOA commits to conducting air quality studies in all of its offices (see target 2.2.2).

Goal 2 — Promoting Sustainable Communities and Business in Atlantic Canada

1997 SDS Targets	Progress To Date	What must be done differently/ in addition in the SDS Update
Effective environmental screening of all projects	• 100% of all projects are screened in accordance with Canadian Environment Assessment Act (CEAA). • ACOA has revised its guidelines for screening applications under CEAA.	Conducting CEAA screening on all projects is part of ACOA's normal business practices. CEAA training will be offered to all program officers/ managers (see target 2.1.3).
Compliance with mitigative measures included in the terms and conditions of the letter of offer for projects funded, or partly funded, by ACOA	• ACOA has partnered with PWGSC to conduct sample verification of compliance with mitigative measures included in the terms and conditions of the letter of offer for projects funded. • 70% of Account Managers have received general CEAA training.	ACOA feels that all of its program officers would benefit from basic CEAA training. This effort, therefore, is addressed through the SDS update (see target 2.1.3).
Sustainable development is integrated into all of ACOA's relevant outreach instruments (e.g. advice, counselling, marketing, conferences and publications)	• Two outreach documents (i.e., Guide to Preparing a Business Plan and Guide to Preparing a Marketing Plan) have been revised to include ACOA's policy statement on sustainable development (SD). •ACOA's Guide to Developing a Business Plan includes information on how to integrate the concept of SD and eco-efficiency into business planning.	Incorporating the concept of SD and eco-efficiency into outreach documents is key in ensuring ACOA's clients are aware of ACOA's commitment to SD. In the SDS update, ACOA commits to integrating the concept of SD and eco-efficiency into all new publications and reprints of existing publications where applicable (see target 1.1.4).
Increased use of appropriate environmental management systems for eco-efficiency and innovation in businesses in the Atlantic region	• ACOA provided funding for the development of the eco-efficiency centre in Burnside, NS.	ACOA can currently provide funding for ISO 14001 certification as part of the Business Development Program. This issue will not be reflected in the SDS update.
Participation in the development of community-level strategies, in partnership with other agencies	• Nova Scotia has established an interdepartmental team for the sharing of information on common environmental issues.	In efforts to work more closely at the community level, ACOA is committing to working with the Community Business Development Corporations (CBDCs) to ensure they are aware of ACOA's SDS goals and objectives (see target 1.1.5).
Enhanced access to very small contributions to start community-based low-impact businesses	• The Capital Access Program of the Women's World Finance and the Atlantic Canada and the Community Catalyst Fund (CCF) are two community-based micro-funding programs that ACOA supports.	Funding to assist community-based low-impact businesses continues to be a priority and is already a part of ACOA's programs; therefore, a target is not being set in the context of the SDS update.
Improved access to information	• ACOA assisted in the expansion of an information network via computer terminals in Newfoundland. Nineteen small access centres, one in each economic zone, were created. • In PEI, regional service centres are now connected to ACOA through interactive video communications.	The SDS update embodies this target through several new targets that address the SDS update goal of promoting sustainable communities and businesses in Atlantic Canada (see targets under Goal 1).
Increased support for businesses and communities in their understanding of the state of the Atlantic environment	• With support from ACOA, Industry Canada and the Environmental Industries Association commissioned a study on the state of the environmental industries in Atlantic Canada. This report will be disseminated by the end of 2000.	Continuing support for efforts to build on the findings of the study and, more specifically, on identifying how ACOA can play a role in achieving this target is a focus in the SDS update (see target 1.2.1).
Improved access to information-providers and decision-makers for	• ACOA has not been able to improve access to information-providers and decision-makers	The intent of this target is superceded by those targets that respond to the SDS update goal of

ecosystem-based management	for ecosystem-based management.	promoting sustainable communities and businesses in Atlantic Canada (see targets under Goal 1).
Harmonized sustainable development strategies	• ACOA has participated in the Interdepartmental Network on Sustainable Development Strategies (INSDS) since its inception.	In efforts to capitalize on common SD opportunities ACOA, in its SDS update, commits to forming new alliances with partners where they have common SD goals and objectives (see target 1.3.1).
Clear and consistent environmental assessment of projects between agencies	• Where more than one partner is responsible for CEAA, ACOA (in cooperation with PWGSC) coordinates with partners to ensure the completion of only one screening.	This commitment is being achieved through the arrangement with PWGSC and, therefore, does not appear in the SDS update.
More inclusive public consultations	• ACOA provided support to business to attend GLOBE and Americana conferences; Moncton hosted the Sommet de la Francophonie in 1999 which included an environmental conference.	There is a continuing need for ACOA to play a catalytic and participative role in supporting consultations related to Atlantic Canada's contribution to the goal of SD. Targets in the SDS are not seen as realistic in this regard.

Goal 3 — Advancing environmental industry sector in Atlantic Canada

1997 SDS Targets	Progress To Date	What must be done differently/ in addition in the SDS Update
Increased number of small and medium-sized environmental businesses	• With support from ACOA, Industry Canada and the Environmental Industries Association commissioned a study on the state of the environmental industries in Atlantic Canada. The report will be disseminated by the end of 2000 and it is hoped will highlight further opportunities for these businesses in Atlantic Canada.	While ACOA can influence and inform clients of opportunities in environmental industries (e.g., through outreach documents, meetings, conferences), it cannot control the number of environmental businesses that would necessarily be created. ACOA will develop its environmental industries strategy (see target 1.2.1).
Increased exports in environmental technologies, goods and services	• ACOA is not currently aware of whether there has been increased exports in environmental technologies, goods, and services from Atlantic Canada.	Until such time as ACOA's role (if any) in implementing the environmental industries strategy is determined, ACOA cannot develop a target related to increased exports in environmental technologies, goods, and services.

top

Part 1V Consultations

top

Consultations

As stated in A *Guide to Green Government*, sustainable development is a shared responsibility requiring the involvement of federal and provincial governments, Aboriginal people, and departmental stakeholders. In fulfilling its commitment to provide an SDS update, ACOA consulted with internal staff and external stakeholders, and has participated in the Interdepartmental Network on Sustainable Development Strategies. As well, ACOA was present at the April 4, 2000, Leaders' Forum on sustainable development. The forum was a collaborative effort involving numerous departments and agencies and non-government representatives to discuss the sustainable development challenges and opportunities facing Canada. In many ways, the Forum represented the launch of public consultations for the development of the second generation of sustainable development strategies throughout the federal government.

Internal Consultations

In preparation for internal consultations, ACOA prepared a discussion paper (Sustainable Development Strategy Update: Background For Consultations) for circulation to internal staff that participated in the consultations. The paper outlined the requirements for the SDS update, the process for developing the update, and formed the basis for dialogue during the

sessions. The components (i.e., issue scan, goals, objectives) of the 1997 SDS served as a foundation for the discussions held in updating the SDS.

On March 22-23, 2000 ACOA held an internal consultation session in Moncton, New Brunswick. The purpose of the session was to review the 1997 SDS issue scan and to obtain input for the SDS update. Over 20 staff from offices across Atlantic Canada attended the session. During the session, time was spent reviewing progress on targets, updating the issue scan, and providing suggestions for goals, objectives, targets, and actions to be included in the SDS update. A follow-up conference call was held on April 10 with all staff who attended the consultation session as well as those who were unable to attend the session. The purpose of this call was to review the issues, goals, objectives, targets, actions, and performance measures proposed for the SDS update.

Recognizing the importance of involving senior management in the SDS development process, ACOA arranged a one-half day session with 20 of ACOA's Directors. During this session they were asked to provide comments and feedback on SDS progress, as well as the draft issues, GOTs, actions, and performance measures that were proposed. As support for the SDS update at this level is critical, this session was key in laying the foundation for successful implementation of the SDS update over the next three years. Internal staff were subsequently invited to provide comments on the draft SDS update.

External Consultations

To ensure the views obtained on the contents of its SDS update were representative of a range of interests, a wide variety of ACOA's stakeholders were consulted on the contents of the draft SDS update. A consultations paper was prepared to inform stakeholders of progress against 1997 targets, and to invite feedback on the proposed issues, goals, objectives, targets, and actions being proposed for the SDS update.

ACOA conducted its external consultations electronically. A list of over 400 stakeholders was compiled, which included a sample of ACOA's clients as well as people from all levels of government, environmental groups, industry and trade associations, educational institutions, and Aboriginal groups. The stakeholders were sent the consultations paper electronically and were invited to provide feedback on what was being proposed for the SDS update. ACOA also created a link on its web site and invited feedback on the consultations paper.

A number of responses from external sources were received, many of which included suggestions to modify or add to either existing targets or the issue scan. These responses were carefully evaluated by ACOA and, based on discussions previously held concerning issues important to ACOA's SDS update, were reflected in the update accordingly. It was evident that while most of the responses are relevant to ACOA's mandate or policy and program activities as a whole, many were not relevant to the SDS update at this time. These responses, therefore, could not be reflected in the document. All responses, however, including those that did not result in modification to the SDS update, were forwarded to appropriate staff at ACOA for consideration in future ACOA policy and program development and delivery.

top

Part V **Issue Scan**

top

Issue Scan

Atlantic Canada faces a number of environmental issues (in the biophysical sense) that pose both a threat to and an opportunity for the region in efforts to address the goal of sustainable development. The effectiveness with which these issues, such as pollution and resource degradation and mismanagement, are managed is directly linked to the present and long-term social and economic well-being of the region. ACOA has a role to play in planning and delivering actions in support of this management requirement.

In August 1999, ACOA commissioned a study entitled *Report on the Sustainable Development Baseline Study: Making Progress in the Implementation of ACOA's Sustainable Development Strategy*. This report has proven useful not only in highlighting progress made in implementing the 1997 SDS, but also in identifying key concerns and opportunities within the SDS initiative that are evident to ACOA staff. This information has, therefore, been reflected in the identification of areas in which ACOA can play a role in addressing the goal of sustainable development.

The following summarizes the key environmental issues of concern to Atlantic Canada. These issues form the basis on which the ACOA SDS update rests. In response to each issue, ACOA recognizes that it has a responsibility to act and the capacity to make a meaningful contribution to the goal of sustainable development.

Natural Resource Depletion

The Atlantic economy is based largely on the natural resource sector. Various elements of this sector have not been managed in ways that are environmentally or economically sustainable. The fisheries industry, for example, has seen a substantial decline in stocks, particularly northern cod and very recently it appears, certain shell fisheries. Other renewable resources are also under intensive pressure, with timber supplies in some areas expected to be in a deficit situation for the next decade or more. There is a need, therefore, for ACOA to promote efforts directed at reducing this pressure and to help ensure that renewable resources will indeed be available to support the requirements of this and future generations.

In the context of non-renewable resources (e.g., oil, gas and minerals), declining reserves may require that alternative economic choices be considered and planned for well in advance of the point at which recovery of remaining reserves is no longer financially tenable.

Pollution

For many years, chemicals and wastes from industry and communities were and, in some cases, are still being released untreated into Atlantic Canada's air, water and soil. Progress toward the goal of sustainable development in Atlantic Canada is tied closely to success in mitigating current and future threats posed by pollution. Therefore, the need for continual monitoring and reduction of pollution remains a public concern.

Physical Degradation of Land

Soil erosion due to intensive cultivation and land use practices remains a concern in parts of the Atlantic region. Eroded sediments have harmed some watercourses and, in some cases, have adversely affected shell fisheries. The economic viability of both the land and surrounding waterways is directly influenced by the activities that are undertaken on the land and the ways in which these activities are pursued.

In summary, there are several key environmental issues confronting the Atlantic region, each of which has a bearing on the well-being of Atlantic Canadians. Quite simply, these issues must be addressed if the region's socio-economic objectives are to be met on behalf of this and future generations. This SDS update is aimed at encouraging efforts that will help preserve Atlantic Canada's biophysical environment. ACOA can address such efforts through its SDS in two main ways:

- through its programs and their attendant influences upon clients and stakeholders;
- and through the management of its internal operations.

ACOA Policies and Programs

Since its inception, ACOA has invested in thousands of SMEs across the Atlantic region. At the same time, ACOA has provided information, counseling and advice to existing and potential entrepreneurs. The businesses ACOA supports may exploit or help conserve natural resources, produce or reduce pollution, alter landscapes, or change the distribution or size of plant and animal populations, while concurrently offering particular groups of people employment and investment returns. Through its extensive network of partners in the public and private sectors, ACOA is well equipped to foster behavioural change and create awareness among SMEs in rural and urban areas in support of the Agency's sustainable development goals and objectives. ACOA has a regional advocacy role attributed to it directly in legislation and works closely with other federal and provincial departments and central agencies to ensure that economic policies and programs reflect the needs and priorities of Atlantic Canadians. Thus, there is the potential to expand ACOA's influence on sustainable development of the Atlantic region through the provision of information and/or targeted funding initiatives. As well, ACOA is present at many of the key fora where its influence may help in the choice of actions to support its sustainable development commitments.

Internal Operations

Compared to the extent to which ACOA can influence sustainable development in Atlantic SMEs, ACOA's internal operations have a relatively minor effect on the environment. For example, and as noted in Part III, ACOA has a fleet of only 19 vehicles and just over 400 full-time equivalent positions. The main impact ACOA operations have on the environment is in the amount of paper it consumes. ACOA can, however, help influence funding applicants, recipients, and the region's business community to adopt practices supportive of sustainable development by setting an example through the adoption of environmentally sound practices in the conduct of its own operations. To this end, ACOA is developing an Environmental Management System for its operations and will work to further "green" its offices through its reduction of waste, paper consumption and energy use. In addition, ACOA will continue to sensitize its employees about the efforts of the Agency — and their part therein — to meet its sustainable development commitments.

top

Part VI **Goals, Objectives, and Targets**

top

Goals, Objectives, and Targets

The goals, objectives, and targets in the SDS update set the general direction for what ACOA wants to achieve in the context of the three-year strategy. The linkage is clear: confronting and addressing the environmental issues of importance to ACOA, as identified in the issue scan, is necessary for the Agency to foster a meaningful contribution to sustainable development in the Atlantic region. The following, therefore, are ACOA's goals that address issues identified in the issue scan.

1) Promoting sustainable communities and businesses in Atlantic Canada; and
2) Setting an example in the environmental management of ACOA's operations.

As presented in Table 1, a series of objectives and targets have been identified for each goal to help translate the Agency's intentions into concrete activities. The actions and performance measures that correspond to each target are identified in Part VII (Action Plan).

Goal 1 — Promoting sustainable communities and businesses in Atlantic Canada

Objectives	Targets
1.1 To encourage environmentally responsible practices among ACOA clients and stakeholders.	1.1.1 100% of new program applicants receive information on eco-efficiency, beginning December 2001.
	1.1.2 Two of ACOA's clients undertake pilot eco-efficiency reviews by December 2001.
	1.1.3 100% of new clients have access to an eco-efficiency self-assessment tool, beginning December 2001.
	1.1.4 ACOA's policy statement on sustainable development is included on 100% of ACOA's appropriate outreach[3] documents, as documents are reprinted.
	1.1.5 100% of Community Business Development Centres (CBDCs) and Regional Development Authorities are aware of ACOA's SDS goals and objectives by December 2001.
	1.1.6 Develop and implement an awareness activity to aid Atlantic youth (ages 15 to 29) to link sustainable development to entrepreneurship by the March 2002.
1.2 To explore opportunities for environmental industries.	1.2.1 ACOA will prepare a strategy for the development of the environmental industries sector by March 2002.[4] 1.2.2 100% of ACOA's new environmental projects are inventoried, beginning January 2001.
1.3 To seek opportunities to collaborate with public and private organizations on common sustainable development goals	1.3.1 Increase the number of alliances ACOA has with partners with common sustainable development objectives, beginning immediately.

and objectives.

Goal 2 — Setting an example in the environmental management of ACOA's operations

Objectivess	Progress To Date
2.1 To increase awareness and understanding of what ACOA employees and contracted resources[5] can do to support the goal of sustainable development.	2.1.1 100% of employees and contracted resources are aware of sustainable development and of ACOA's role in the goal of sustainable development by December 2003 (90 % by December 2002). 2.1.2 100% of ACOA employees and contracted resources are made aware of how they can contribute to sustainable development at ACOA by December 2002. 2.1.3 100% of program officers/managers understand CEAA requirements by December 2002 (75% by December 2001). 2.1.4 Executive Committee is briefed at least annually on the status of ACOA's SDS implementation. 2.1.5 100% of program officers/managers can provide clients with information on eco-efficiency[6] by December 2001.
2.2 To make more efficient use of resources.	2.2.1 Reduce per capita paper consumption by 5% by January 2002 from 1998 levels and maintain that level or better for the remainder of the SDS period (i.e., until December 2003). 2.2.2 The five regional offices meet acceptable air quality standards by December 2003. 2.2.3 50% of all plain paper purchased will have at least 50% post-consumer recycled content by December 2003. 2.2.4 100% of ACOA's forms and envelopes that are purchased are printed on at least 50% post-consumer recycled paper by 2003. 2.2.5 100% of ACOA's outreach documents are available on the Internet by December 2001.

top

Part VII **Action Plan**

top

Action Plan

Targets	Actions
1.1.1 100% of new program applicants receive information on eco-efficiency, beginning December 2001.	• develop an eco-efficiency fact sheet to distribute to new program applicants • develop website links on eco-efficiency • include CEAA requirements on next funding application revision
1.1.2 Two of ACOA's clients undertake pilot eco-efficiency reviews by December 2001.	• develop/adopt an eco-efficiency review methodology • identify clients willing to partake in eco-efficiency review • undertake reviews
1.1.3 100% of new clients have access to an eco-efficiency self-assessment tool, beginning December 2001.	• with Environment Canada, develop eco-efficiency self-assessment tool • make the tool available on the Internet
1.1.4 ACOA's policy statement on sustainable development is included on all of ACOA's outreach documents, as documents are reprinted.	• as existing documents are being reprinted, revise them to include ACOA's policy statement on sustainable development • include ACOA's policy statement on sustainable development in all new documents

1.1.5 100% of Community Business Development Corporations (CBDCs) and Regional Development Authorities are aware of ACOA's SDS goals and objectives by December 2001.	• ensure that ACOA's SDS is placed on the agenda of one of the quarterly meetings of all CBDCs' • offer annual sessions to CBDCs on SDS implementation progress
1.1.6 Develop and implement an awareness activity to aid Atlantic youth (ages 15 to 29) to link sustainable development to entrepreneurship by the end of March 2002.	• determine best means to reach target group with the message that it is possible to become an entrepreneur and at the same time protect the environment • include a "Profiles" publication on environmental entrepreneurs or a specific advertising message on sustainable development within a larger campaign
1.2.1 ACOA will prepare a strategy for the development of the environmental industries sector by March 2002.	• develop and implement the environmental industries strategy
1.2.2 100% of ACOA's new environmental projects are inventoried, beginning January 2001.	• develop criteria to define environmental projects • develop a method to inventory ACOA's environmental projects to track them for reference/statistical purposes
1.3.1 Increase the number of alliances ACOA has with partners with common sustainable development objectives, beginning immediately.	• help Environment Canada establish a pilot Enviro Club project[7] • bring ACOA's SDS and its supporting activities to the attention of the Atlantic Federal Councils and ACOA's provincial and municipal partners • explore opportunities to partner with other organizations to address common sustainable development objectives as those opportunities arise • regional and ACOA head office to maintain record of opportunities and ACOA's responses thereto
2.1.1 90% of employees and contracted resources are aware of sustainable development and of ACOA's role in the goal of sustainable development by December 2002.	• update existing sustainable development awareness package as required • purchase environmental awareness training video/CD-ROM • hold additional training/information sessions as required (e.g., informal briefings) • ensure all new employees receive the training materials (e.g., SD awareness package, CD-ROM) • integrate sustainable development element into employee orientation packages • ensure awareness package documentation is available on the Intranet
2.1.2 100% of ACOA employees and contracted resources are made aware of how they can contribute to sustainable development at ACOA by December 2002.	• develop a quick-reference guide to educate employees and contracted resources on how to support sustainable development in the office • ensure employees and contracted resources have the SDS Agency Committee contacts • add new sustainable development links to ACOA Intranet site
2.1.3 100% of program officers/managers understand CEAA requirements by December 2002 (75% by December 2001).	• work with CEAA and/or regional consultants to develop/revise customized training package for program officers/managers • deliver training to program officers/managers • ensure new program officers/managers receive CEAA training
2.1.4 Executive Committee is briefed at least annually on the status of ACOA's SDS implementation.	• prepare briefing material on the status/progress of ACOA's SDS • determine most appropriate forum during which to present the briefing
2.1.5 100% of program officers/managers can provide clients with information on eco-efficiency by December 2001.	• provide training to program officers/managers on eco-efficiency • develop fact sheets on eco-efficiency • identify a contact point at ACOA at which program officers/managers can receive advice and information on eco-efficiency
2.2.1 Reduce per capita paper consumption by 5% by January 2002 from 1998 levels and maintain that level or better for the remainder of the SDS period (i.e., until December 2003).	• develop and circulate policy on two-sided printing and copying • ensure word processing training sessions and on-site printer/photocopier demonstrations include technical training on how to use double-sided printing features • distribute technical tips • post technical instructions near copiers and printers and promote the use of the default options for double-sided copying and printing
2.2.2 The five regional offices meet acceptable	• conduct air quality tests in ACOA's five regional

air quality standards by December 2003.	office buildings • work with PWGSC to ensure corrective action is taken, as required
2.2.3 50% of all plain paper purchased will have at least 50% post-consumer recycled content by December 2003.	• make suppliers aware of ACOA's recycled paper procurement targets • include a sustainable development element in the preparation of a purchasing policy • make procurement personnel aware of the new purchasing policy
2.2.4 100% of ACOA's forms and envelopes that are purchased are printed on at least 50% post-consumer recycled paper by 2003.	• make suppliers aware of ACOA's intentions with respect to the use of recycled paper and paper reduction
2.2.5 100% of ACOA's outreach documents are available on the Internet by December 2001.	• work with Communications to post the outreach documents on Internet • place new/updated publications on the Internet

top

Part VIII Performance Measures

top

Targets	Performance Measures
1.1.1 100% of new program applicants receive information on eco-efficiency, beginning December 2001.	• number and percentage of new program applicants who have been provided information on eco-efficiency
1.1.2 Two of ACOA's clients undertake pilot eco-efficiency reviews by December 2001.	• evidence that two of ACOA's clients have conducted an eco-efficiency review
1.1.3 100% of new clients have access to an eco-efficiency self-assessment tool, beginning December 2001.	• number of clients who have accessed the eco-efficiency self-assessment tool
1.1.4 ACOA's policy statement on sustainable development is included on 100% of ACOA's appropriate outreach documents, as documents are reprinted.	• number and percentage of outreach documents that include ACOA policy statement on sustainable development
1.1.5 100% of Community Business Development Centres (CBDCs), and Regional Development Authorities are aware of ACOA's SDS goals and objectives by December 2001.	• number of times that ACOA's SDS is placed on the agenda of the quarterly meetings of all CBDCs
1.1.6 Develop and implement an awareness activity to aid Atlantic youth (ages 15 to 29) to link sustainable development to entrepreneurship by the end of March 2002.	• number and percentage of Atlantic Canadian youth (ages 15 to 29) who have been exposed to the sustainable development awareness activity
1.2.1 Prepare a strategy for the development of the environmental industries sector by March 2002.	• strategy developed
1.2.2 100% of ACOA's new environmental projects are inventoried, beginning January 2001.	• inventory created
1.3.1 Increase the number of alliances ACOA has with partners with common sustainable development objectives, beginning immediately.	• number of new alliances formed • number of environmental interdepartmental and intergovernmental committees in which ACOA participates
2.1.1 100% of employees and contracted resources are aware of sustainable development and of ACOA's role in the goals of sustainable development by December 2003 (90% by December 2002).	• number and percentage of employees and contracted resources who have received general awareness training/information • number and percentage of employees and contracted resources who are aware of sustainable development and of ACOA's role in the goal of sustainable development
2.1.2 100% of ACOA employees and contracted resources are made aware of how they can contribute to sustainable development at ACOA by December 2002.	• number and percentage of employees and contracted resources who know how they can contribute to sustainable development at ACOA
2.1.3 100% of program officers/managers understand CEAA requirements by December 2002 (75% by December 2001).	• percentage of program officers/managers who have received CEAA training • percentage of program officers who understand basic CEAA requirements
2.1.4 Executive Committee is briefed at	• confirmation of briefings provided to Executive

least annually on the status of ACOA's SDS implementation.	Committee members on ACOA's SDS
2.1.5 100% of program officers/managers can provide clients with information on eco-efficiency by December 2001.	• number and percentage of program officers/managers who can provide information to clients on eco-efficiency
2.2.1 Reduce per capita paper consumption by 5% by January 2002 from 1998 levels and maintain that level or better for the remainder of the SDS period (i.e., until December, 2003).	• percentage per capita reduction in paper consumption
2.2.2 The five regional offices meet acceptable air quality standards by December 2003.	• confirmation that tests have been conducted • results of air quality study
2.2.3 50% of all plain paper purchased will have at least 50% post-consumer recycled content by December 2003.	• percentage of plain paper purchased that contains 50% post consumer recycled content
2.2.4 100% of ACOA's forms and envelopes that are purchased are printed on at least 50% post-consumer recycled paper by 2003.	• number and percentage of ACOA's forms and envelopes that are printed on 50% post-consumer recycled content
2.2.5 100% of ACOA's outreach documents are available on the Internet by December 2001.	• number and percentage of ACOA's outreach documents that are on the Internet

top

Annex A **ACOA Regional Profiles**

top

ACOA Regional Profiles

The regional Vice-Presidents are responsible for the delivery of ACOA's programs within their respective regions, in keeping with the mission and mandate of the Agency. The CEAA requires that all ACOA projects undergo environmental screening or assessment prior to approval. The assessment process is designed to identify and minimize potential negative environmental impacts.

ACOA works through partnerships. The Agency chairs the Federal Regional Councils in each province. The councils provide an information sharing forum involving heads of federal departments, agencies and crown corporations.

ACOA Nova Scotia

There are a number of environmental issues of importance to the province including sewage treatment in coastal towns and cities, fish stock depletion, acid rain, deforestation and water quality. Opportunities are emerging in the environmental industries sector and in fostering sustainable development in firms and communities.

ACOA Nova Scotia has 66 full-time equivalent positions and is actively involved in a number of initiatives related to sustainable development in the province. Under the Canada/Nova Scotia Economic Diversification Agreement a number of projects have been supported, in particular:

- **Nova Scotia Environmental Industries Association (NSEIA)** — Three-year funding was approved for establishment and operation of the association.
- **Envirofax** — This project involved technically upgrading and expanding the distribution of the environmental industry's principal communication medium. It is published on a weekly basis and is bilingual; it is also available electronically on the NSEIA web site.
- **Environmental Technology Trade Initiative (ETTI)** — This project will assist the N.S. Department of Environment to undertake trade initiatives in the Caribbean, UK, Ireland, Sweden and the US to market and assist N.S. environmental firms to increase their export activities.
- **Eco-efficiency Centre** — The main objective of the Centre is to work with companies in the Burnside Industrial Park to improve their environmental and

economic efficiency; for example, in waste management and water use. The Centre provides arms-length, credible service to small- and medium-sized businesses, with the eventual goal to write a manual to be distributed to industrial parks world-wide. The Centre is also a prototype and is being marketed nationally and internationally.

ACOA N.S. is working with the N.S. Department of the Environment and the N.S. Environmental Industry Association to provide opportunities for N.S. environmental companies to identify/contact potential European partners. This is being accomplished through development of a web site for matchmaking purposes and incoming trade mission support.

Sustainable Communities Initiative — ACOA N.S., under the Federal Council, is partnering with federal and provincial departments in exploring ways in which to effectively work together and with communities to support local efforts towards promotion of sustainable development. The Sustainable Communities Initiative is an innovative plan for governments to work in a new, more integrated way with each other, and with communities, to address sustainability issues. Two pilot projects are initially planned for the province.

The goals of the Sustainable Communities Initiative are to coordinate and improve citizen-centered programs and service-delivery across all governments; to forge new partnerships; and to collaborate with local citizens in their efforts to build strong, sustainable communities. Depending on the shared vision and priorities identified by the partner community areas, the Initiative should achieve measurable progress in quality of life, whether it is a cleaner environment, higher literacy, improved health, better infrastructure, safer streets or more opportunities to earn a good living.

ACOA Newfoundland & Labrador

ACOA Newfoundland and Labrador has 98 full-time staff. The regional office in St. John's houses 76 people and shares a building with 13 other federal offices. Field offices in Corner Brook, Grand Bank, Plum Point, Grand Falls-Windsor, and Happy Valley-Goose Bay operate in rented space.

Through its programs, ACOA Newfoundland supports sustainable development in such areas as:

- **Environmental Industries** — Supporting the start-up and expansion of businesses specializing in "green" products and services, site remediation, hazardous waste management, oil-spill clean-up, composting fish and sawmill waste, environmental engineering, and fish silage production.
- **Tourism** — The development of a tourism product which celebrates and protects our natural heritage.
- **Aquaculture** — Researching and refining methods for raising aquatic species in captivity, limiting pressure on wild stocks.
- **Information Technology** — Using technology to enhance our resource-based economy and to move to a knowledge-based economy.

Through partnerships with the province's 20 Regional Economic Development Boards, 15 Community Business Development Corporations, and the Canada-Newfoundland Business Service Centres, ACOA Newfoundland supports activities identified by the people of the province as having sustainable development potential.

Throughout its history, ACOA Newfoundland has also worked closely with the academic community through Memorial University, colleges and schools. We encourage entrepreneurial education, innovation, research and development to support sustainable development for the future.

ACOA Prince Edward Island and Tourism

The ACOA Prince Edward Island and Tourism regional office is located in Charlottetown. In total, the office has 55 full-time equivalent positions. There are a number of environmental issues of importance to ACOA Prince Edward Island which involve land and waste management, groundwater quality, the lobster fishery and expansion in the tourism industry. For example:

- **Tourism Development at Greenwich National Park** — A Multi-Purpose Interpretive Centre is being established at Greenwich to provide factual information

on the dunes as well as the history and culture of the surrounding area. The objective of the Centre and its exhibits will be aimed at reducing the flow of human traffic on the dunes themselves. Development of the Park will be undertaken in conjunction with management guidelines developed by Parks Canada. This will help to promote and safeguard the long-term survival of the Park itself.

- **Monitoring of the Importation of Lobster to P.E.I.** — The Atlantic Veterinary College established the Lobster Health Research Centre in 1996 and is currently reviewing the collapse of the lobster fishery in the Long Island Sound (New York State) area to determine whether there are any potential negative impacts on the lobster fishery in P.E.I.

- **Infrastructure at Crowbush Cove** — Financial support will be provided under the Regional Economic Development Agreement to build the necessary infrastructure for proper water and sewer treatment for this proposed large tourism accommodations facility.

- **City of Summerside Odour Problem** — The west end of the City of Summerside has a severe odour problem resulting from the deposit and resulting decomposition of organic plant material originating from tidal forces. Mitigating measures are now being considered which will require a detailed Environmental Assessment. This Assessment is being coordinated by ACOA, the P.E.I. department of technology and Environment and the City of Summerside.

ACOA Prince Edward Island and Tourism has also undertaken a number of internal greening initiatives such as:

- the promotion and awareness of environmental considerations to all staff members;
- a reduction in the number of printers and photocopiers as well as the promotion of double-sided printing and copying;
- the testing of all fleet vehicle emissions and regular engine tune-ups;
- the sorting of paper, plastics, cans and glass, and garbage in individual bins; and
- the implementation of a green procurement program ensuring that purchases are made from a list of approved suppliers who adhere to modern environmental practices.

ACOA New Brunswick

The New Brunswick regional office, which is located in Fredericton and has a staff of 106, is supported by five District offices located throughout the province.

During the past year, a number of initiatives have been undertaken by ACOA to enhance the level of environmental assessment completed during the Agency's project evaluation and approval process. At the New Brunswick region's request, the Canadian Environmental Assessment Agency and Public Works and Government Services Canada (PWGSC) jointly delivered a workshop for program officers to enhance their awareness of the environmental assessment processes. In addition, ACOA New Brunswick, in conjunction with PWGSC, developed and piloted a risk-based monitoring system to ensure Agency clients comply with the mitigation measures as identified during the environmental screening process. This system has now been implemented Agency-wide.

ACOA New Brunswick continues to be involved in utilizing its programs in a number of activities related to sustainable development in various sectors in the province, including:

- **New Brunswick Environmental Industries Association (NBEIA)** — To facilitate the implementation of the recommendations contained in the recently completed Industry Canada study on the status of the Environmental Industry in Atlantic Canada, ACOA New Brunswick has agreed to provide financial assistance to the NBEIA. This initiative is expected to have positive job creation benefits as the industry expands in the province and will lead to an increase in sustainable practices as the Association promotes its services and creates awareness.

- **Enviro Club** — In partnership with Environment Canada and the Miramichi River Environmental Assessment Committee, the Agency is currently evaluating a pilot project for funding known as the Enviro Club. This initiative, which has proven successful in Québec, involves the participation of 15–20 businesses in the Miramichi area who have informally gathered together as a club. The purpose of the endeavour is to demonstrate the principles of sustainable economic development by

incorporating a pollution prevention approach into new and existing business practices by the SME within the community.

The club will assist each participant by providing expertise to identify profitable pollution prevention activities, assist in the implementation of identified activities, and to develop in-house business expertise by providing four workshops on the advantages of environmental management and pollution prevention. This project is expected to improve the viability and competitiveness of participating SMEs as they reduce the cost of their operation, and at the same time, enhance their environmental management practices. If this pilot proves successful, similar clubs are expected to be established throughout Atlantic Canada.

- **Environmental Audits** — ACOA New Brunswick has committed to undertake two environmental audits with volunteer clients who have been identified as having a high potential of financial and environmental benefits. This initiative will be used as a pilot to demonstrate the benefits of adopting sustainable environmental practices and the resulting report will be used to promote these practices to other ACOA clients.

- **Sustainable Rural Development** — This initiative focuses on how communities in the province could successfully adopt sustainable development strategies to create eco-tourism areas, thus fostering job creation for the region. ACOA New Brunswick recently sponsored a conference on "Sustainable Rural Communities Making It Happen" in Bouctouche, New Brunswick. The conference explored innovative ways to apply sustainable development principles to a geographic region while keeping balance with the region's social, economic and environmental needs. The workshop showcased an internationally recognized site, the Bouctouche Watershed Ecosystem, which clearly demonstrates the benefits both economically and environmentally of sustainable development. ACOA New Brunswick has played a key role in funding such projects in the province as the Bouctouche Dune, Le Pays de la Saguine, Les Jardins Botaniques and the Kingsbrae Gardens, demonstrating the Agency's on-going support for rural sustainable development.

Enterprise Cape Breton Corporation (ECBC)

ECBC is a federal Crown Corporation that was established with a jurisdictional mandate that includes all of Cape Breton Island and a portion of mainland Nova Scotia in and around the Town of Mulgrave. The Corporation is charged with the responsibility of promoting and assisting the financing and development of industry in the region, providing employment outside the coal-producing sector and broadening the base of the local economy.

ECBC has a broad mandate to foster business growth outside the coal industry. In addition to its own programs, it is responsible for the delivery of the economic development programs of ACOA on Cape Breton Island. These programs include the Business Development Program, Canada/Nova Scotia Infrastructure Works Program and the Canada/Nova Scotia COOPERATION Agreement on Economic Diversification. The Vice-President and staff of ECBC are located at head office in Sydney, with a satellite office in Port Hawkesbury.

top

Annex B **Acronyms**

top

Acronyms

ACOA - Atlantic Canada Opportunities Agency
AFA - Alternative Fuels Act
BDP - Business Development Program
CBSC - Canada Business Service Centre
CEAA - Canadian Environmental Assessment Act
CED - Community Economic Development
CESD - Commissioner of the Environment and Sustainable Development
ECBC - Enterprise Cape Breton Corporation
EMS - Environmental Management System
ETTI - Environmental Technology Trade Initiative
INSDS - Interdepartmental Network on Sustainable Development Strategies
NBEIA - New Brunswick Environmental Industries Association
NSEIA - Nova Scotia Environmental Industries Association
RDAs - Regional Development Authorities
SD - Sustainable Development

SDS - Sustainable Development Strategy
SMEs - Small and medium-sized enterprises
UBDCs - University-Based Business Development Centers

top

Annex C **Bibliography**

Bibliography

top

Atlantic Canada Opportunities Agency, 1999. *1999-2000 Estimates. A Report on Plans and Priorities*. Moncton.

Atlantic Canada Opportunities Agency, 2000. *Sustainable Development Strategy Update: Background For Consultations*, Moncton.

Atlantic Canada Opportunities Agency, 1999. *Report on the Sustainable Development Baseline Study: Making Progress in the Implementation of ACOA's Sustainable Development Strategy*. Moncton.

Atlantic Canada Opportunities Agency, 1997. *Opportunities for Sustainable Development: Encouraging Environmental Efficiency and Innovation*. Moncton.

Environment Canada, 1995. *The Greening of Government Operations*. Ottawa.

Environment Canada, 1995. *Directions on Greening Government Operations*. Ottawa.

Government of Canada, 1995. *A Guide to Green Government. Ottawa. (http://www.ec.gc.ca.grngvt/guide.html)*

Management by Design and Goss Gilroy Inc., 1999. *Beyond the Horizon. A Strategy for Atlantic Canada's Environment Industries*. Moncton.

Office of the Auditor General, 1995. *The Auditor General Act*. Ottawa.

Office of the Auditor General, 1998. *Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development*. Ottawa.

Office of the Auditor General, 1999. *Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development*. Ottawa.

Office of the Auditor General, 1999. *Moving Up the Learning Curve: The Second Generation of Sustainable Development Strategies*. Ottawa.

World Commission on Environment and Development, 1987. Our Common Future. Oxford.

top

Footnotes

Footnotes

1 This is an acronym, without meaning, used to distinguish the name of this company from similar names of other companies in Canada.

2 In the SDS update, the term "program officers" will be used in place of "Account Managers."

3 Outreach documents can include: fact sheets, brochures, information guides and planning guides

4 The Organization for Economic Co-operation and Development Working Group on the Environment Industry defines the environment industry as: "The environment industry consists of activities which produce goods and services to measure, prevent, limit or correct environment damage to water, air and soil, as well as problems related to waste, noise and eco-systems. Clean technologies, processes, products and services which reduce environmental risk and minimize pollution and material use are also considered part of the environmental

industry..."

5 Employees refer to indeterminate, term, interchange, and secondment positions. Contracted resources refer to contractors that are working on-site for an extended period of time

6 Eco-efficiency is defined for the purposes of the ACOA SDS as "a win/win philosophy that allows businesses to contribute to sustainable development. The company is encouraged to reduce the material content in its product, reduce the energy used to make the product, reduce the amount of toxic waste generated, enhance the recycling opportunities for the product, extend the durability of its product and the service life of the product. The result of eco-efficiency in the long run is a reduction in costs for the applicant which should lead to increase profitability and competitiveness."

7 The Enviro Club™ is a grouping of 15-20 small to medium-sized enterprises (SMEs), the purpose of which is to use company-tailored projects, in combination with carefully-designed workshop activities, to demonstrate the principles of sustainable economic development, focusing on the enhanced competitiveness, profitability and marketability of goods and services provided by SMEs.

Important Notices

Date Modified: 2001 02 20

Rapports et études sur les politiques
Rapports au Parlement
Vérification et évaluation
Études et rapports spéciaux

Bibliothèque...

Occasions de développement durable

2001 – 2003

Table des matières

Message du ministre
Message du ministre d'État
Partie I Introduction
Partie II Profil de l'Agence
Partie III Évaluation de la première stratégie de développement durable
Partie IV Consultations
Partie V Analyse des enjeux
Partie VI Buts, objectifs et cibles
Partie VII Plan d'action
Partie VIII Mesures de rendement
Annexe A Pro l des bureaux régionaux de l'APECA
Annexe B Acronymes
Annexe C Bibliographie

Message du ministre

en haut

Au cours des dernières années, les Canadiens ont fait face aux défis que présentent les progrès technologiques rapides, la mondialisation et les pressions exercées sur l'environnement. Ces mesures nous permettent de bénéficier d'une prospérité économique, et nous commençons à intégrer les principes du développement durable à notre façon de faire des affaires.

Les Canadiens veulent une économie durable qui leur garantisse pour l'avenir la qualité de vie élevée dont ils jouissent actuellement. Le développement durable offre un moyen d'y parvenir puisqu'il permet d'atteindre les objectifs de l'heure sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire à leurs besoins. Par exemple, les entreprises industrielles commencent à adopter des pratiques éco-efficaces afin d'améliorer leur rendement économique et environnemental. Elles réduisent leur consommation de produits auxiliaires et d'énergie tout en réduisant leurs émissions de polluants.

Le savoir est devenu la pierre angulaire de la croissance économique, de la compétitivité et de la prospérité nationale. L'intégration de notre savoir-faire scientifique et technologique et de notre esprit d'entrepreneurship aux considérations environnementales offre des possibilités d'innovation qui créent un équilibre entre le développement économique et la gestion responsable de l'environnement. En regroupant les principaux ministères et organismes responsables des sciences et de la technologie, de la connectivité, du développement régional, des services aux entreprises et de la politique microéconomique, le portefeuille de l'Industrie joue un rôle de premier plan dans la création d'une économie du savoir durable.

En déposant la deuxième série de stratégies de développement durable, Industrie Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Développement économique Canada pour les régions du Québec et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, de concert avec d'autres ministères fédéraux, affermissent l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard d'un avenir économique, environnemental et social plus durable. Ces organismes fédéraux demeurent déterminés à travailler ensemble pour définir une orientation saine et des mesures proactives pour construire une économie durable et dynamique. Les stratégies de développement durable constituent un point de départ solide pour nous permettre de poursuivre notre travail afin d'enrichir nos vies et de léguer à nos enfants un environnement plus sain.

en haut

Brian Tobin
MMinistre de l'Industrie

en haut

Message du ministre d'État

Il devient de plus en plus évident que le niveau et la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes sont étroitement liés à la santé de notre environnement. C'est la raison pour laquelle nous devons continuer à faire tout notre possible pour protéger l'air, l'eau et le sol ainsi que la vie qu'ils soutiennent. La région de l'Atlantique se heurte à certains problèmes environnementaux, notamment l'épuisement des ressources naturelles, la pollution et l'érosion du sol. Le rôle de l'APECA, comme en témoigne la mise à jour de la Stratégie de développement durable (SDD), est de continuer à encourager les activités qui ont pour but de réduire les incidences environnementales négatives tout en respectant son engagement à l'égard du développement à long terme et de la compétitivité de la région de l'Atlantique.

Par l'entremise de ses programmes, l'APECA mettra en place des mesures qui sont directement et indirectement profitables à la durabilité des collectivités et des entreprises de la région de l'Atlantique. L'APECA continuera de donner l'exemple dans la région par ses activités, qui se font de manière éco-efficiente.

Les engagements cités dans cette mise à jour de la SDD ont été définis en collaboration avec les membres du personnel de l'APECA et les intervenants de divers secteurs de la région de l'Atlantique.

Veiller à ce que le Canada soit concurrentiel dans un marché international en évolution constante est et demeurera un défi de taille. Cette SDD constitue ma promesse que l'APECA continuera de relever les défis en travaillant étroitement avec les provinces et avec tous ses partenaires des secteurs public et privé dans le but d'atteindre le développement durable.

L'honorable Robert G. Thibault, C.P., député

en haut

Partie I Introduction

en haut

Introduction

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) était au nombre des 24 ministères et organismes fédéraux qui ont présenté une Stratégie de développement durable (SDD) à la Chambre des communes en décembre 1997, comme l'exigeait la Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général (décembre 1995). Quatre autres organismes ont élaboré volontairement des stratégies. Le Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD), qui relève du Bureau du vérificateur général du Canada, est chargé d'assurer le suivi des progrès de chaque ministère et de faire rapport relativement à l'atteinte des objectifs de développement durable et au respect des mesures prévues dans leur SDD. La Loi exige également que les stratégies soient mises à jour tous les trois ans. La première mise à jour de la SDD

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins. Commission Brundtland , 1987

doit être achevée en décembre 2000.

Au cours de la dernière décennie, le développement durable (DD) s'est dégagé comme un des concepts clés de la planification du secteur public et du secteur privé, au Canada et ailleurs. Développement durable veut dire utilisation des ressources naturelles en vue d'atteindre des buts sociaux et économiques sans nuire à l'environnement dont nous dépendons nous-mêmes ainsi que les générations futures.

Pour élaborer la mise à jour de sa SDD, l'APECA a de nouveau suivi les directives du Guide de l'écogouvernement (1995). Elle a également profité des observations fournies par le CEDD dans ses rapports annuels de 1998 et de 1999 et dans son rapport intitulé Avancer dans la voie du progrès (1999), un rapport qui résume les attentes du Commissaire à l'égard du renouvellement des SDD dans l'ensemble du gouvernement. Dans le cadre de cette mise à jour, l'APECA a examiné les progrès réalisés relativement à l'atteinte des objectifs de la SDD de 1997, elle a profité des leçons tirées de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la SDD de 1997 et elle a défini quel était le meilleur moyen de profiter de ces leçons afin que la nouvelle SDD soit sans équivoque et plus concise.

L'examen de la SDD de 1997 a permis à l'APECA d'élaborer une nouvelle SDD améliorée : les buts et les objectifs sont liés directement aux enjeux, les cibles sont bien définies et leur atteinte est mesurable, et les mesures précisées sont réalistes et ont la faveur de la haute direction.

en haut

Partie II **Profil de l'Agence**

en haut

Profil de l'Agence

Notre mandat

Le mandat de l'APECA selon la loi qui la constitue consiste à « favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région ». L'APECA cherche à prodiguer les encouragements et les conseils nécessaires et à donner accès à l'information, aux capitaux et à la technologie indispensables pour permettre aux particuliers de lancer leur entreprise et de la faire progresser.

Mission: travailler en partenariat avec la population du Canada atlantique au développement économique à long terme de la région. Agence de promotion économique du Canada atlantique Budget des dépenses 1999-2000.

Pour s'acquitter de sa mission, l'APECA poursuit l'objectif suivant : appuyer et promouvoir de nouvelles occasions de développement économique dans le Canada atlantique, en mettant un accent particulier sur les petites et moyennes entreprises, au moyen du développement et de la mise en oeuvre de politiques, de programmes et de projets, et en se faisant le défenseur des intérêts du Canada atlantique dans le développement et la mise en oeuvre de politiques, de programmes et de projets économiques à l'échelle nationale.

Notre structure

Depuis janvier 1996, l'APECA exerce ses activités dans le cadre du Portefeuille de l'Industrie du gouvernement fédéral. La structure de ce portefeuille réunit 14 ministères et organismes clés responsables des sciences, des technologies, du développement régional, des services offerts sur le marché et de la politique micro-économique.

L'APECA a son Siège social à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Les composantes du Siège social sont le bureau du président, les Politiques et Programmes, les Finances et les Services corporatifs, les Services juridiques et les Ressources humaines. Dans chacune des capitales provinciales de l'Atlantique (St. John's, Halifax, Charlottetown et Fredericton), un vice-président régional est responsable de l'exécution des programmes de l'APECA. Le bureau d'Ottawa défend les intérêts des Canadiens et des Canadiennes de la région de l'Atlantique dans l'élaboration des politiques et des programmes d'envergure nationale, notamment les intérêts des entrepreneurs de la région en ce qui a trait aux opérations d'achat du gouvernement fédéral, en plus de réaliser des travaux de recherche portant sur le développement économique. Le vice-président de la Société d'expansion du Cap-Breton est responsable de l'exécution de la plupart des programmes de l'APECA au Cap-Breton.

Dans l'ensemble, les effectifs de l'APECA représentent environ 400 postes équivalents à temps plein (2000-2001). L'Agence occupe des locaux dans 16 endroits, notamment des bureaux dans les quatre capitales provinciales, ainsi qu'à Moncton, Ottawa et dans dix centres plus petits. Elle est propriétaire de différents meubles et de diverses machines de bureau. Son parc automobile est constitué de 19 véhicules. Elle consomme massivement le papier pour la conservation de dossiers, la publication de rapports et la diffusion d'information. Tous les bureaux sont reliés par un système de courrier électronique et ont accès à l'intranet de l'APECA. L'Annexe B présente des profils des bureaux régionaux de l'APECA.

Nos activités

Le principal secteur d'activité de l'APECA est le Développement des entreprises, qui englobe les fonctions politique, planification et exécution des programmes qui sont directement liées au mandat de l'Agence. Il se divise en six sous-secteurs d'activités : développement des entreprises, Coopération, politiques, défense des intérêts et coordination, programmes spéciaux, développement pan-atlantique et administration des programmes. Ces sous-secteurs définissent la nature des activités de l'Agence.

L'APECA a six priorités stratégiques (Agence de promotion économique du Canada atlantique, Budget des dépenses 2000-2001). Voici un sommaire de ces priorités :

Politiques, défense des intérêts et coordination. La loi confie à l'APECA le rôle et le mandat de défendre les intérêts, les priorités et les préoccupations du Canada Atlantique dans le cadre de l'élaboration des politiques, de la conception des programmes et de la sélection des projets au gouvernement fédéral. Les principaux engagements de l'APECA à l'égard de cette priorité stratégique sont, notamment : l'élaboration d'un cadre moderne de politiques visant le développement économique de la région atlantique; la poursuite et la promotion des intérêts du Canada atlantique dans les politiques, les programmes, les enjeux et les approvisionnements au niveau national; et la coordination des activités et fonctions de développement économique au Canada atlantique.

Accès aux capitaux et à l'information. Un des principaux obstacles au démarrage et à l'expansion des PME dans le Canada atlantique, c'est l'insuffisance de l'accès aux capitaux. L'APECA aide les PME en leur donnant un accès au capital, par exemple, en accordant des prêts sans intérêt, non garantis, par l'entremise de son Programme de développement des entreprises (PDE). L'APECA encourage également la formation de fonds d'investissement pour favoriser la constitution de capitaux, comme ACF[1] Equity/le Fonds catalyseur pour les collectivités et PEI Capital Inc.

Commerce, tourisme et investissement. L'APECA cherche à améliorer les compétences du Canada atlantique en matière de commerce et d'exportations et à renforcer la performance des exportations de la région atlantique en améliorant la capacité des PME de lancer et de développer une activité d'exportation. Les engagements clés de l'APECA à l'égard de cette priorité stratégique comprennent : une augmentation de la rentabilité, de l'investissement et des salaires dans le secteur du tourisme; l'engagement d'un plus grand nombre de PME dans l'activité d'exportation (nouveaux exportateurs), un plus grand nombre de PME prêtes à l'exportation, et un accroissement des ventes des exportateurs actuels sur une gamme diversifiée de marchés; et une augmentation de l'investissement étranger direct dans la région atlantique.

Innovation. L'APECA cherche à renforcer la performance de la région atlantique au chapitre de l'innovation par l'entremise du développement et de la commercialisation de nouvelles technologies, d'une augmentation de la capacité technologique et de la croissance de secteurs stratégiques. L'APECA concentrera ses efforts sur cinq thèmes : la création de firmes de nouvelle technologie; les compétences technologiques; les secteurs stratégiques; la diffusion de la technologie; et le développement et la commercialisation de la technologie.

Entrepreneurship et développement des compétences. Par l'investissement dans le développement des entrepreneurs actuels et en puissance, l'APECA travaille à ce que les lancements et les expansions d'entreprises continuent à générer de nouveaux emplois. Les principaux engagements de l'APECA à l'égard de cette priorité stratégique comprennent : une augmentation des occasions, pour les gens, d'apprendre comment on devient entrepreneur et comment on lance une entreprise, au moyen d'une éducation en entrepreneurship; une participation à des programmes qui s'adressent à des besoins spéciaux d'entrepreneurship de groupes comme les Autochtones et les jeunes; et une amélioration des compétences en gestion des propriétaires/exploitants de PME.

Développement économique des collectivités (DEC). L'APECA travaille avec des collectivités du Canada atlantique et les aide à assumer la responsabilité de leur propre développement économique. Les principaux objectifs de l'APECA pour cette priorité sont : le renforcement de la coordination et de la coopération entre les partenaires du DEC de l'Atlantique; une

augmentation de la disponibilité du capital d'affaires dans les collectivités rurales; la création d'emplois durables dans ces collectivités; le renforcement du processus de planification stratégique communautaire; et, l'encouragement à l'initiative et à la prise en charge des activités de DEC par les collectivités.

Nos impératifs législatifs

La portée des programmes de l'APECA est large, mais elle comporte une responsabilité directe limitée pour des activités physiques à l'appui de ces programmes; ce sont les clients de l'APECA qui portent la responsabilité de ces activités. Il s'ensuit que, en plus de la Loi sur le vérificateur général, il y a une des principales lois sur l'environnement que l'APECA doit respecter de façon régulière dans la planification et l'exécution de ses programmes: c'est la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)*.

Comme la portée des opérations internes de l'APECA est limitée principalement au travail de bureau, il n'y a qu'une loi environnementale fédérale qui s'applique directement au opérations de l'APECA, soit la *Loi sur les carburants de remplacement (LCR)*.

en haut

Partie III Évaluation de la première stratégie de développement durable

en haut

Évaluation de la première stratégie de développement durable

Le Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) exige que, dans le cadre de l'élaboration de la mise à jour de la SDD, les ministères évaluent leur première stratégie pour déterminer les résultats produits par celle-ci, les changements qui se sont produits et ce qu'il y aurait lieu de faire d'une façon différente. Cette évaluation est reconnue comme essentielle à la préparation de la nouvelle stratégie et à l'information des personnes consultées dans le cadre de la première SDD quant aux progrès qui ont été accomplis.

La première stratégie a été évaluée à l'aide de rencontres avec les personnes chargées d'atteindre les cibles fixées dans la SDD de 1997. Grâce à une série de rencontres informelles, à des conférences téléphoniques et à une session de consultation interne menée en mars 2000, l'APECA a pu cerner les points suivants : les progrès réalisés grâce à la première SDD, les changements qui sont intervenus au sein de l'organisation et les choses à faire différemment dans la nouvelle SDD. Une évaluation de la première SDD est présentée à l'annexe A. Dans l'ensemble, il est évident qu'il y a eu des progrès relativement à un certain nombre de cibles qui avaient été fixées en 1997, notamment en ce qui concerne la formation environnementale, la gestion des rebuts de l'Agence, la qualité de l'air dans les locaux de l'Agence et, dans une certaine mesure, l'intensification de la communication et de la collaboration avec d'autres organismes et les clients à l'égard des préoccupations écologiques communes. Quant aux cibles à l'égard desquelles il n'a pas été possible de réaliser des progrès, l'APECA a défini les causes et les a intégrées à l'évaluation présentée à l'annexe A.

Qu'avons-nous appris?

- **Le développement durable est un concept et un objectif qu'il faut valoriser davantage au sein de l'Agence.**
- **La sensibilisation de notre personnel est un élément clé de la mise en oeuvre de la SDD.**
- **L'APECA doit améliorer son procédé de mise en oeuvre, notamment grâce à son système de gestion environnementale.**
- **Il faut que les engagements que nous prenons dans la SDD soient plus clairs et mesurables.**
- **L'engagement de la haute direction à l'égard de la mise en oeuvre de la SDD est essentiel.**

L'examen des causes de l'échec dans l'atteinte de certaines cibles fixées dans la SDD de 1997 a permis à l'APECA de prévoir des cibles réalistes dans la nouvelle SDD, et des résultats mesurables. En outre, pendant la session de consultation interne, l'APECA a passé en revue l'analyse des enjeux de la SDD de 1997 de façon à déterminer si les enjeux ont changé depuis le dépôt de la dernière SDD, et dans quelle mesure. Il s'est avéré que les principaux enjeux en matière de développement durable définis pour la région de l'Atlantique il y a trois ans sont les mêmes aujourd'hui. Cependant, pour veiller à ce que cette nouvelle SDD énonce des engagements réalistes, le nombre d'enjeux définis à été réduit par rapport à la SDD de 1997.

Progrès réalisés à l'égard des cibles de la SDD de 1997 de l'APECA

Le tableau ci-dessous contient des renseignements détaillés sur les progrès réalisés à l'égard des cibles de la SDD de 1997 de l'APECA. Le cas échéant, des renvois aux cibles fixées dans la mise à jour de la SDD sont fournis.

But 1 — Instituer un exemple dans la gestion environnementale des opérations de l'APECA

Objectifs de la SDD de 1997	Progrès accomplis jusqu'à maintenant	Ce qui doit être fait de façon différente ou en plus de la mise à jour de la SDD
Système de gestion environnementale (SGE) respectant les normes reconnues	• Un cadre pour le SGE compatible avec la norme ISO-14001 a été mis au point à compter d'avril 2000.	TLe SGE doit être rendu opérationnel pour soutenir la mise en oeuvre actuelle de la SDD, son suivi et sa mise à jour. L'APECA entend mettre son SGE en fonction d'ici janvier 2001. Aucunes cibles spécifiques n'ont été établies à cet égard.
100 % des membres de la direction et du personnel sont au courant des principes, des engagements et des plans de développement durable au plus tard en décembre 1999	• Une formation de sensibilisation générale au développement durable a été offerte à 100 % du personnel de l'APECA. Cinquante pour cent du personnel (c.-à-d., environ 200 personnes) a suivi la formation. • La politique de l'APECA en matière d'environnement a été élaborée et circulée par courriel à 100 % du personnel et placée sur l'Intranet. • Un sondage a été réalisé pour déterminer le niveau de sensibilisation à l'environnement. 29 % du personnel a répondu au sondage. De ce 29 %, 79 % étaient au courant de la SDD de l'APECA; 96 % connaissaient le concept du développement durable; et 66 % considéraient le développement durable très important dans le contexte des opérations de l'APECA.	La formation demeure une des composantes importantes de la mise en oeuvre de la SDD et, dans sa mise à jour de la SDD, l'APECA offre une formation de sensibilisation supplémentaire au personnel et met au point d'autres outils de formation (voir objectifs 2.1.1 et 2.1.2).
100 % des agents d'affaires suivent une formation continue sur la gestion de l'environnement à partir de septembre 1998	• La formation a été retardée en attendant la révision des lignes directrices des agents d'affaires pour y incorporer des procédures de gestion de l'environnement. On s'attend à ce que la formation soit complétée d'ici décembre 2000.	Les agents de programmes[2] sont le contact de première ligne avec les clients de l'APECA et, par conséquent, ils peuvent influencer la façon dont certains clients exercent un impact sur l'environnement. Dans la mise à jour, des mesures sont définies pour former les agents de programmes à prêter assistance à leurs clients pour leur permettre de comprendre comment ils peuvent minimiser leurs impacts sur l'environnement (voir objectif 2.1.3).
Réduction du gaspillage dans les bureaux	• Là où la chose a été possible, les bureaux de l'APECA ont été équipés d'installations de recyclage et de compostage, y compris le système des mini-boîtes.	Des vérifications comparatives des déchets de bureaux sont nécessaires avant de pouvoir s'occuper de cet objectif d'une façon claire et mesurable. Étant donné les obstacles logistiques (par ex., restrictions contenues dans les baux, partage d'installations par plusieurs locataires) et financiers, il n'y a pas de plans pour ces vérifications dans la mise à jour de la SDD.
Réduction annuelle de 5 % des documents d'information qui ne respectent pas les critères environnementaux au cours de chacune des trois premières années	• Cet objectif a été difficile à atteindre étant donné le manque d'information sur les produits verts. De plus, un grand nombre des fournisseurs sur la liste des fournisseurs écologiques n'offrent pas de services dans la région de l'Atlantique. Toutefois, tous les employés des acquisitions de l'APECA ont maintenant accès aux listes actuelles de fournisseurs	Il a été impossible à l'APECA de fixer une nouvelle cible dans la mise à jour de la SDD pour les approvisionnements écologiques. Toutefois, l'APECA sera ouverte à l'utilisation de toute nouvelle information et tout nouvel outil qui pourraient devenir disponibles à cet égard.

	écologiques, grâce à l'Intranet de l'APECA.	
Réduction annuelle de 5 % de la consommation de papier au cours de chacune des trois premières années	• Cet objectif n'a pas été atteint à cause de l'accroissement des demandes imprévues de documents imprimés au Siège social au cours des 3 dernières années (par ex., le Sommet de la Francophonie de 1999, les besoins d'impression de la NGC, les demandes de publications de la part des clients). • En travaillant à réduire la consommation de papier, un certain nombre d'initiatives ont été mises en application : 100 % des photocopieurs et des imprimantes ont maintenant la capacité d'impression recto verso; 100 % du personnel dispose de moniteurs de 17"; les pratiques exemplaires en matière d'utilisation du papier sont disponibles sur le site Intranet; la plupart des formulaires sont maintenant disponibles sous forme électronique.	Dans la mise à jour de la SDD, on s'attend à voir des efforts supplémentaires visant à réduire davantage l'utilisation du papier (technique, formation en sensibilisation, directives de politiques) qui devraient en réduire la consommation (voir objectif 2.2.1).
Accroissement de l'efficience des voyage	• Il a été difficile d'enregistrer des progrès relativement à cet objectif à cause de la disponibilité limitée des carburants de rechange dans la région atlantique et de la difficulté de prévoir les besoins de déplacements des agents d'affaires. Le choix limité en matière de transport exige l'utilisation des véhicules de l'Agence. Toutefois, le kilométrage et la consommation de carburant ont été déterminés pour 1998 et 1999. Avec l'addition de deux nouveaux véhicules (19 en tout), l'utilisation totale de carburant a augmenté entre la première et la deuxième année.	Les limites qui entravent l'atteinte de cet objectif d'une façon claire et mesurable restent dans le contexte de la mise à jour de la SDD. En plus, il est difficile de définir « l'efficacité énergétique » dans le contexte des opérations de l'APECA. De même, la nécessité de rendre visite à des clients de régions éloignées, combinée avec le petit nombre de voitures, n'est pas perçue comme ayant un impact suffisant pour justifier l'établissement d'une cible. Pour ces raisons, aucune nouvelle cible visant l'augmentation de l'efficience des déplacements n'a été fixée dans la mise à jour.
Adoption de pratiques exemplaires et de méthodes plus efficaces dans l'utilisation de l'énergie	Adoption de pratiques exemplaires et de méthodes plus efficaces dans l'utilisation de l'énergie • Deux bâtiments (c.-à-d., Moncton et St. John's) ont installé des interrupteurs à rendement énergétique. • Les pratiques exemplaires en matière d'utilisation de l'énergie sont postées sur le site Intranet et la formation de sensibilisation à l'environnement comprenait un volet sur l'efficacité énergétique.	L'APECA a eu des discussions avec les propriétaires des bâtiments qu'elle occupe pour repérer d'autres options à rendement énergétique. Toutefois, les propriétaires n'accepteront d'installer d'autres appareils d'économie d'énergie que dans de nouveaux bâtiments. C'est pourquoi, dans sa mise à jour de la SDD, l'APECA ne fixe aucune nouvelle cible visant à augmenter l'efficacité énergétique. L'APECA saisira toutes les occasions de diminuer l'utilisation d'énergie et participera à toutes les initiatives d'économie d'énergie qui
Amélioration de la qualité de l'air ambiant dans les bureaux de l'APECA	• Une étude sur la qualité de l'air a été complétée au Siège social, laquelle a permis d'établir une distribution équilibrée de l'air dans l'édifice et a fourni des renseignements comparatifs sur les polluants de l'air dans le bâtiment.	La qualité de l'air dans les bureaux de l'APECA demeure un enjeu et, dans la mise à jour de la SDD, l'APECA s'engage à mener des études de qualité de l'air dans tous ses bureaux (voir objectif 2.2.2).

But 2 — Promouvoir les communautés et les entreprises durables dans le Canada atlantique

Objectifs de la SDD de 1997	Progrès accomplis jusqu'à maintenant	Ce qui doit être fait de façon différente ou en plus de la mise à jour de la SDD

Analyse environnementale efficace de tous les projets	• 100 % des projets sont évalués selon les exigences de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE). • L'APECA a révisé ses lignes directrices pour l'évaluation des demandes de projets selon les exigences de la LCEE.	L'évaluation de tous les projets selon les exigences de la LCEE fait partie des pratiques opérationnelles normales de l'APECA. Une formation liée à la LCEE sera offerte à tous les agents/gestionnaires de programmes de l'APECA (voir objectif 2.1.3).
Application des mesures d'atténuation reproduites dans les clauses et les conditions de la lettre d'offre des projets financés, en totalité ou en partie, par l'APECA	• ACOA has partnered with PWGSC to conduct sample verification of compliance with mitigative measures included in the terms and conditions of the letter of offer for projects funded. • 70 % des agents de programmes ont reçu la formation générale sur la LCEE.	L'APECA croit que tous ses gestionnaires de programme bénéficieraient de la formation de base sur la LCEE. Cet effort est donc inclus dans la mise à jour de la SDD (voir objectif 2.1.3).
Intégration du développement durable dans toutes les activités pertinentes assurant le rayonnement de l'APECA (p. ex. les conseils, le counselling, la commercialisation, les conférences et les publications)	• Deux documents de vulgarisation (c.-à-d., le Guide de préparation d'un plan d'affaires et le Guide de préparation d'un plan marketing) ont été révisés pour y ajouter l'énoncé de politique de l'APECA sur le développement durable. • Le Guide de préparation d'un plan d'affaires de l'APECA comporte des renseignements sur la façon d'intégrer le concept de développement durable et d'éco-efficacité dans le plan d'affaires.	L'intégration du concept de développement durable et d'éco-efficacité dans les documents de vulgarisation est de la plus haute importance si on veut s'assurer que les clients de l'APECA sont au fait de l'engagement de l'APECA envers le développement durable. Dans la mise à jour de la SDD, l'APECA s'engage à intégrer le concept de développement durable et d'éco-efficacité dans toutes les publications nouvelles ou réimprimées, là où la chose est applicable (voir objectif 1.1.4).
Accroissement du recours à des systèmes de gestion environnementale pertinents pour l'éco-efficacité et l'innovation des entreprises de la région de l'Atlantique	• L'APECA a octroyé des fonds pour le développement du centre d'éco-efficacité de Burnside (N.-É.)	L'APECA est actuellement en mesure de verser des fonds pour une certification ISO 14001 dans le cadre du Programme de développement des entreprises. Ces efforts ne seront pas reflétés dans la mise à jour de la SDD.
Participation à l'élaboration des stratégies communautaires, en collaboration avec d'autres organismes	• La Nouvelle-Écosse a créé une équipe interministérielle pour le partage de l'information sur les enjeux communs relatifs à l'environnement.	Dans un effort visant à travailler plus étroitement avec les collectivités, dans sa mise à jour de la SDD, l'APECA s'engage à travailler avec les Corporations locales de développement économique (CLDE) afin de s'assurer que celles-ci sont sensibilisées aux buts et objectifs de la SDD de l'APECA (voir objectif 1.1.5).
Amélioration de l'information sur les contributions très modestes pour le lancement d'entreprises communautaires à faible impact	• Le "Capital Access Program" de la Women's World Finance -région de l'Atlantique et le Fonds catalyseur pour les collectivités (FCC) sont deux programmes de micro-financement à base communautaire que soutient l'APECA.	Le financement visant à prêter assistance aux entreprises à base communautaire et à faible impact continue à être une priorité et fait déjà partie des programmes de l'APECA; aucune cible à cet égard n'est donc fixée dans le cadre de la mise à jour de la SDD.
Amélioration de l'accès à l'information	• L'APECA a prêté assistance à l'expansion d'un réseau d'information par terminaux d'ordinateurs à Terre-Neuve. Dix-neuf petits centres d'accès, un dans chaque zone économique, furent créés. • À l'Î.-P.-É., ces centres de services régionaux sont maintenant raccordés à l'APECA au moyen de	La mise à jour de la SDD donne suite à cet objectif par le biais de plusieurs nouveaux objectifs liés au but de la mise à jour de la SDD qui consiste à faire la promotion de communautés et d'entreprises durables dans le Canada atlantique (voir objectifs sous But 1).

	communications vidéo interactives.	
Accroissement de l'aide offerte aux entreprises et aux communautés pour leur permettre de comprendre la situation de l'environnement de la région de l'Atlantique	• Avec le soutien de l'APECA, Industrie Canada et l'Association des industries de l'environnement ont commandé une étude sur l'état de l'environnement dans le Canada atlantique. Ce rapport sera diffusé vers la fin de 2000.	Le soutien continu des efforts déployés pour tirer parti des constats de l'étude et, plus précisément, sur la façon dont le SGE de l'APECA peut jouer un rôle dans la poursuite de cet objectif est un des points sur lesquels la mise à jour de la SDD met l'accent (voir objectif 1.2.1).
Amélioration de l'accès aux fournisseurs d'information et aux décideurs concernant la gestion basée sur les écosystèmes	• L'APECA n'a pas réussi à améliorer l'accès aux fournisseurs d'information et aux preneurs de décisions concernant la gestion basée sur les écosystèmes.	L'intention de cet objectif est rendue vétuste par les objectifs qui répondent à l'objectif de la mise à jour de la SDD qui vise la promotion des communautés et des entreprises durables au Canada atlantique (voir objectifs sous But 1).
Harmonisation des stratégies de développement durable	• L'APECA participe au Réseau interministériel de développement durable depuis sa création.	Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour capitaliser sur les occasions communes de développement durable, l'APECA s'engage dans sa mise à jour de la SDD, à former de nouvelles alliances avec des partenaires qui ont des buts et des objectifs communs en matière de développement durable (voir objectif 1.3.1).
Évaluation environnementale claire et uniforme des projets entre les divers organismes	• Dans les cas où plusieurs partenaires sont responsables de l'évaluation environnementale, l'APECA (en collaboration avec TPSGC, le cas échéant) coordonne ses activités avec les partenaires pour s'assurer qu'une seule évaluation est faite.	Cet engagement est déjà en cours de réalisation grâce à un arrangement avec TPSGC et, par conséquent, il n'apparaît pas dans la mise à jour de la SDD.
Accroissement du caractère inclusif des consultations publiques	• L'APECA a aidé des entreprises pour leur permettre d'assister aux conférences GLOBE et Americana; Moncton a été l'hôtesse du Sommet de la Francophonie en 1999, lequel comprenait une conférence sur l'environnement.	Le besoin continue d'exister, pour l'APECA, de jouer un rôle de catalyseur et de participant lorsqu'il s'agit d'aider à soutenir les consultations qui se rattachent à la contribution du Canada atlantique à l'objectif du développement durable. Les objectifs contenus dans la SDD ne sont toutefois pas perçus comme réalistes à cet égard.

But 3 — Faire progresser le secteur des industries environnementales dans le Canada atlantique

Objectifs de la SDD de 1997	Progrès accomplis jusqu'à maintenant	Ce qui doit être fait de façon différente ou en plus de la mise à jour de la SDD
Accroissement du nombre de petites et moyennes entreprises à vocation environnementale	• Avec le soutien de l'APECA, Industrie Canada et l'Association des industries de l'environnement ont commandé une étude sur l'état de l'environnement dans le Canada atlantique. Le rapport sera diffusé vers la fin de 2000 et on espère qu'il fera ressortir d'autres occasions qui s'offrent à ces entreprises dans le Canada atlantique.	Bien que l'APECA puisse influencer les clients et les informer des occasions qui s'offrent dans les industries de l'environnement (par ex., par ses documents de vulgarisation, des réunions, des conférences), il lui est impossible de contrôler le nombre d'entreprises environnementales qui seraient nécessairement créées. L'APECA mettra au point une stratégie des industries environnementales (voir objectif 1.2.1).
Accroissement des exportations de technologies, de biens et de services environnementaux	• L'APECA ignore présentement s'il y a eu augmentation des exportations dans les technologies, les biens et les services de l'environnement depuis la région Atlantique du Canada.	D'ici à ce que son rôle (s'il y a lieu) dans l'implantation de la stratégie des industries environnementales soit déterminé, l'APECA ne peut pas élaborer d'objectif relatif à l'augmentation des exportations dans le domaine des technologies, des biens et des services environnementaux.

en haut

Partie IV **Consultations**

en haut

Consultations

Comme il a été précisé dans le Guide de l'écogouvernement, le développement durable est une responsabilité partagée qui nécessite la participation du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des peuples autochtones et des intervenants ministériels. Afin de respecter son engagement à élaborer une mise à jour de sa SDD, l'APECA a consulté son personnel et des intervenants externes et elle a participé au Réseau interministériel des stratégies de développement durable. En outre, l'APECA a participé au Forum des leaders sur le développement durable, une rencontre tenue le 4 avril 2000 entre des représentants de plusieurs ministères et organismes gouvernementaux et d'organismes non gouvernementaux pour discuter des possibilités et des défis liés au développement durable au Canada. À bien des égards, le Forum a marqué le début de consultations publiques pour l'élaboration d'une deuxième stratégie de développement durable dans l'ensemble du gouvernement fédéral.

Consultations internes

En guise de préparation aux consultations internes, l'APECA a produit un document de travail intitulé Stratégie de développement durable: Dossier d'information pour les consultations et l'a diffusé à son personnel qui a participé aux consultations. Le document précise les exigences visant la mise à jour de la SDD et la marche à suivre pour l'élaboration de la mise à jour, et il a servi à établir le dialogue pendant la consultation. Les éléments (p. ex. l'analyse des enjeux, les buts et les objectifs) de la SDD de 1997 ont été à la base des discussions tenues en vue de mettre à jour la SDD.

Les 22 et 23 mars 2000, l'APECA a organisé une session de consultation interne à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Il s'agissait d'examiner l'analyse des enjeux de la SDD de 1997 et d'obtenir des éléments à intégrer à la mise à jour. Plus de vingt membres du personnel de partout au Canada atlantique ont participé à la session, pendant laquelle ils ont examiné les progrès réalisés dans l'atteinte des cibles, mis à jour l'analyse des enjeux et suggéré des buts, des objectifs, des cibles et des mesures à intégrer dans la nouvelle SDD. Il y a ensuite eu une conférence téléphonique le 10 avril pour assurer le suivi auprès de tous les participants à la session de consultation et de ceux et celles qui n'ont pas eu l'occasion d'y prendre part. Ce suivi visait à passer en revue les enjeux, les buts, les objectifs, les cibles, les mesures à prendre et les mesures de rendement proposés pour la mise à jour de la SDD.

L'APECA a reconnu l'importance d'engager la haute direction dans le processus d'élaboration de la SDD et elle a prévu une séance d'une demi-journée réunissant 20 de ses directeurs. Pendant cette séance, on leur a demandé de présenter leurs observations et de la rétroaction sur les progrès de la SDD, ainsi que sur les enjeux, les buts, les objectifs, les cibles, les mesures à prendre et les mesures de rendement proposés. Comme il est impératif que la nouvelle SDD jouisse d'un appui à ce niveau, cette séance a été un élément clé de l'établissement de la base nécessaire à la mise en oeuvre réussie de la nouvelle SDD au cours des trois prochaines années.

Le personnel de l'Agence a par la suite eu l'occasion de faire des commentaires sur le projet de mise à jour de la SDD.

Consultations externes

Pour veiller à ce que les points de vue recueillis quant au contenu de sa nouvelle SDD soient représentatifs des intérêts divers, l'APECA a consulté une large gamme d'intervenants. Un rapport de consultation a été rédigé à l'intention des intervenants pour les renseigner sur les progrès réalisés par rapport aux cibles de 1997 et pour les inviter à se prononcer sur les enjeux, les buts, les objectifs, les cibles et les mesures proposés pour la mise à jour de la SDD.

L'APECA a utilisé des moyens électroniques pour mener ses consultations externes. L'Agence a compilé une liste de plus de 400 intervenants, qui comprenait un échantillon de sa clientèle ainsi que de personnes de tous les paliers d'administration publique, de groupes environnementaux, d'associations, de l'industrie et d'associations professionnelles, d'établissements d'enseignement et de groupes autochtones. Les intervenants ont reçu le rapport de consultation par courriel et ont eu l'occasion de se prononcer sur les éléments du projet de mise à jour de la SDD. L'APECA a également placé un lien au rapport dans son site

Web ainsi qu'une zone pour permettre aux internautes d'y insérer leurs observations.

L'Agence a reçu un certain nombre de réponses des sources externes, dont bon nombre suggéraient de modifier ou d'étoffer les cibles existantes ou l'analyse des enjeux. Ces réponses ont fait l'objet d'une évaluation attentive de la part de l'APECA et, compte tenu des discussions antérieures relativement aux enjeux importants pour la mise à jour de la SDD, elles ont été intégrées à la mise à jour là où il était opportun de le faire. Il s'est avéré évident que même si la plupart des réponses s'appliquaient bien au mandat de l'APECA ou à l'ensemble de ses activités d'orientation ou de programmes, bon nombre d'entre elles ne pouvaient être appliquées à la mise à jour de la SDD pour l'instant. Elles ne sont donc pas intégrées au présent document. Quoi qu'il en soit, toutes les réponses, même celles qui n'ont pas entraîné de modification de la mise à jour, ont été transmises au personnel compétent de l'APECA pour qu'il en tienne compte à l'avenir dans l'élaboration et l'exécution des politiques et des programmes.

en haut

Partie V **Analyse des enjeux**

en haut

Analyse des enjeux

Le Canada atlantique fait face à un certain nombre d'enjeux environnementaux (dans le sens biophysique) qui constituent une menace, mais aussi une occasion pour la région, dans les efforts qu'elle déploie pour atteindre l'objectif du développement durable. L'efficacité de la gestion de ces enjeux, comme la pollution, et la dégradation et la mauvaise gestion des ressources, est directement liée au bien-être social et économique, présent et à long terme, de la région. L'APECA a un rôle à jouer dans la planification et l'exécution de mesures à l'appui de cette exigence de gestion.

En août 1999, l'APECA a commandé une étude sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de sa Stratégie de développement durable. Le rapport de cette étude s'est avéré utile non seulement pour faire ressortir les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la SDD de 1997, mais également pour définir les principales préoccupations et occasions qui, au sein de l'initiative de la SDD, sont manifestes pour le personnel de l'APECA. Cette information a donc été reflétée dans la définition des secteurs dans lesquels l'APECA peut jouer un rôle lorsqu'il s'agit de s'attaquer à l'objectif du développement durable.

Les lignes qui suivent résument les principaux enjeux environnementaux qui préoccupent le Canada atlantique. Ces enjeux forment la base sur laquelle repose la SDD de l'APECA. En regard de chaque enjeu, l'APECA reconnaît donc qu'elle a la responsabilité d'agir et la capacité d'apporter une contribution utile à l'objectif du développement durable.

Appauvrissement des ressources naturelles

L'économie de la région de l'Atlantique est basée dans une large mesure sur le secteur des ressources naturelles. Divers éléments de ce secteur n'ont pas été gérés d'une façon durable aux plans environnemental ou économique. L'industrie de la pêche, par exemple, a récemment vu un déclin substantiel dans les stocks, particulièrement la morue du Nord et, très récemment semble-t-il, certaines pêches de crustacés. D'autres ressources renouvelables sont également l'objet de pressions intenses, l'approvisionnement en bois d'oeuvre devrait, dans certains secteurs, être dans une situation déficitaire pour la prochaine décennie ou plus. L'APECA doit donc promouvoir les mesures visant à réduire ces pressions et favoriser les moyens de veiller à ce que les ressources renouvelables soient bel et bien présentes pour répondre aux besoins de la génération actuelle et de celles qui vont suivre. Dans le contexte des ressources non renouvelables (c.-à.-d. le pétrole, le gaz et les minéraux) et de la réduction des réserves, il peut devenir nécessaire de considérer et de planifier d'autres options économiques longtemps avant qu'il ne soit plus financièrement viable d'exploiter ces réserves.

In the context of non-renewable resources (e.g., oil, gas and minerals), declining reserves may require that alternative economic choices be considered and planned for well in advance of the point at which recovery of remaining reserves is no longer financially tenable.

Pollution

Pendant de nombreuses années, des produits chimiques et des déchets provenant de

l'industrie et des agglomérations communautaires ont été et, dans certains cas, sont encore relâchés sans traitement dans l'air, l'eau et le sol du Canada atlantique. Le succès de la poursuite de l'objectif d'un développement durable dans le Canada atlantique est très lié au succès de l'atténuation actuelle et future des menaces que pose la pollution. Le besoin de suivi continuel et de réduction de la pollution reste une des préoccupations du public.

Dégradation physique des sols

L'érosion du sol, provoquée par la culture et les pratiques d'utilisation intensive des sols, demeure une préoccupation dans certains coins de la région de l'Atlantique. Des sédiments.produits par l'érosion ont nui a certains cours d'eau et, dans certains cas, ont eu un effet négatif sur les pêches de crustacés. La viabilité des terres et des cours d'eau voisins est donc touchée directement par les activités entreprises sur les terres et par la façon dont elles sont exécutées.

En somme, la région de l'Atlantique fait face à plusieurs enjeux environnementaux majeurs, chacun d'eux influant sur le bien-être de la population. La réalité est bien simple, on ne peut atteindre les objectifs socio-économiques de la région pour la génération actuelle et celles à venir sans tenir compte de ces enjeux. La présente SDD vise à encourager les efforts qui vont aider à préserver l'environnement biophysique du Canada Atlantique. L'APECA peut déployer de tels efforts au moyen de sa SDD de deux façons principales :

- tpar le biais de ses programmes et de l'influence que ceux-ci exercent sur les clients et les autres parties intéressées; et
- par la gestion de ses activités internes.

Politiques et programmes de l'APECA

Depuis sa création, l'APECA a investi dans des milliers de petites et moyennes entreprises (PME) sur l'ensemble de la région de l'Atlantique. En même temps, l'APECA a offert de l'information, des conseils et des services de counselling aux entrepreneurs actuels et potentiels. Les entreprises que l'APECA soutient peuvent exploiter ou aider à conserver les ressources naturelles, produire de la pollution ou la réduire, modifier les paysages, ou changer la distribution ou la taille des populations végétales ou animales, tout en offrant à des groupes particuliers de personnes de l'emploi et des rendements sur les investissements. Grâce à son réseau étendu de partenaires des secteurs public et privé, l'APECA est bien équipée pour favoriser les changements de comportement et pour sensibiliser les PME des régions urbaines et rurales à l'égard du soutien des buts et des objectifs de l'Agence en matière de développement durable. De par sa loi constituante, l'APECA a un rôle de défense des intérêts de la région et elle travaille étroitement avec d'autres ministères fédéraux et provinciaux et les organismes centraux pour veiller à ce que les politiques et les programmes à caractère économique tiennent compte des besoins et des priorités de la population du Canada atlantique. Ainsi, il y a le potentiel d'étendre l'influence de l'APECA sur le développement durable de la région de l'Atlantique au moyen de la fourniture d'information et/ou d'initiatives de financement ciblées. Pareillement, l'APECA est présente à plusieurs des principaux forums où son influence peut aider au choix de mesures visant à soutenir ses engagements en matière de développement durable.

Opérations internes

Comparativement à la portée selon laquelle l'APECA peut influencer le développement durable chez les PME de la région atlantique, les opérations internes de l'APECA ont très peu d'effet sur l'environnent. Par exemple, comme il est indiqué dans la Partie II, l'APECA possède un parc de seulement 19 véhicules et tout juste un peu plus que 400 postes équivalents temps plein. L'impact principal des opérations de l'APECA sur l'environnement se résume à la quantité de papier qu'elle utilise. Cependant, l'Agence peut inciter les demandeurs et les bénéficiaires d'aide financière ainsi que les entreprises de la région à adopter des pratiques favorisant le développement durable en montrant l'exemple et en adoptant elle-même des pratiques respectueuses de l'environnement dans l'exécution de ses activités. C'est pourquoi l'APECA élabore un Système de gestion environnementale (SGE) pour ses opérations et elle veillera à rendre ses bureaux encore plus éco-efficients, notamment en réduisant sa quantité de déchets et sa consommation de papier et d'énergie. En outre, l'APECA va continuer à renseigner les membres de son personnel sur les efforts qu'elle déploie pour respecter ses engagements en matière de développement durable et sur leur participation à cet égard.

en haut

Partie VI **Buts, objectifs et cibles**

en haut

Buts, objectifs et cibles

Les buts, objectifs et cibles inscrits dans la nouvelle SDD définissent l'orientation générale quant à ce que l'APECA souhaite réaliser grâce à sa stratégie triennale. Il ne fait nul doute que l'Agence doit étudier les enjeux environnementaux important pour elle et prendre les mesures qui s'imposent, comme le définit l'analyse des enjeux, si elle souhaite apporter une contribution valable au développement durable dans la région de l'Atlantique. Voici donc les buts de l'APECA, compte tenu des enjeux définis dans l'analyse :

1. Promouvoir des communautés et des entreprises durables au Canada atlantique.
2. Donner l'exemple en matière de gestion environnementale dans ses opérations.

Comme le présente le Tableau 1, une série d'objectifs et de cibles ont été définis pour chaque but afin de transformer les intentions de l'Agence en activités concrètes. Les mesures à prendre et les mesures de rendement qui correspondent à chaque cible sont définies à la Partie VII (Plan d'action).

But 1 — Promouvoir les communautés et les entreprises durables dans le Canada atlantique

Objectifs	Cibles
1.1. Encourager des pratiques responsables vis-à-vis l'environnement parmi les clients et les intervenants de l'APECA.	1.1.1 100 % des nouveaux requérants reçoivent de l'information sur l'éco-efficacité, à compter de décembre 2001. 1.1.2 Deux des clients de l'APECA entreprennent des examens pilotes en éco-efficacité, d'ici décembre 2001. 1.1.3 100 % des nouveaux clients ont accès à un outil d'auto-évaluation de l'éco-efficacité, à compter de décembre 2001. 1.1.4 100 % des documents de diffusion appropriés[3] de l'APECA comportent l'énoncé de politique de l'APECA sur le développement durable, à compter de maintenant, au fur et à mesure que les documents sont réimprimés. 1.1.5 100 % des Corporations locales de développement économique (CLDE) et des Administrations de développement régional sont informées des buts et des objectifs de l'APECA en matière de développement durable, d'ici décembre 2001. 1.1.6 Élaborer et mettre en oeuvre une activité de sensibilisation visant à aider les jeunes de la région de l'Atlantique (15 à 29 ans) à lier développement durable et entrepreneurship, d'ici la fin de 2000-2001
1.2 Explorer les occasions favorables aux industries environnementales.	1.2.1 L'APECA élaborera une stratégie pour le développement du secteur des industries environnementales d'ici mars 2002.[4] 1.2.2 100 % des nouveaux projets environnementaux de l'APECA sont inventoriés, à compter de janvier 2001..
1.3 Rechercher les occasions de collaborer avec des organismes publics et privés à des buts et des objectifs communs de développement durable.	1.3.1 Augmenter le nombre d'alliances de l'APECA avec des partenaires dont les objectifs en matière de développement durable sont communs, à compter de maintenant.

But 2 — Instituer un exemple dans la gestion environnementale des opérations de l'APECA.

Objectifs	Cibles
2.1 Augmenter la sensibilisation et la compréhension de ce que les employés et les contractuels[5] de l'APECA peuvent faire pour soutenir l'objectif de développement durable (DD).	2.1.1 100 % des employés et des contractuels sont conscients du développement durable et du rôle que joue l'APECA dans le développement durable, d'ici décembre 2003 (90 % d'ici décembre 2002). 2.1.2 100 % des employés et les contractuels de l'APECA sont informés de la façon dont ils peuvent contribuer au développement durable, d'ici décembre 2002.

	2.1.3 100 % des responsables/gestionnaires de programmes comprennent les exigences de la LCEE, d'ici décembre 2002 (75 % d'ici décembre 2001).
	2.1.4 Le Comité de direction est informé au moins annuellement sur l'état de la mise en oeuvre de la SDD de l'APECA.
	2.1.5 100 % des responsables/gestionnaires de programmes peuvent fournir aux clients de l'information sur l'éco-efficacité[6], d'ici décembre 2001.
2.2 Faire un usage plus efficient des ressources.	2.2.1 Réduire la consommation de papier par personne, de 5 % d'ici janvier 2002, par rapport aux niveaux de 1998 et maintenir ce niveau pour le reste de la période visée par la SDD, soit jusqu'en décembre 2003.
	2.2.2 Les cinq bureaux régionaux répondent aux normes d'acceptation de la qualité de l'air, d'ici décembre 2003.
	2.2.3 50 % de tout le papier ordinaire acheté aura un contenu de matières recyclées d'au moins 50 %, d'ici décembre 2003.
	2.2.4 100 % des formulaires et des enveloppes de l'APECA qui sont achetés sont imprimés sur du papier contenant au moins 50 % de matière recyclées, d'ici 2003.
	2.2.5 100% des documents de diffusion de l'APECA sont disponibles sur Internet, d'ici décembre 2001.

en haut

Partie VII **Plan d'action**

en haut

Plan d'action

Cibles	Mesures
1.1.1 100 % des nouveaux requérants reçoivent de l'information sur l'éco-efficacité, à compter de décembre 2001.	• élaborer une fiche d'information sur l'éco-efficacité pour la distribution aux nouveaux requérants • élaborer des liens à des sites Web sur l'éco-efficacité • inclure les exigences de la LCEE à la prochaine révision de la demande de financement pour informer les clients
1.1.2 Deux des clients de l'APECA entreprennent des examens pilotes en éco-efficacité, d'ici décembre 2001.	• développer et adopter un examen en éco-efficacité • déterminer quels clients consentiraient à prendre part à un examen en éco-efficacité • entreprendre l'examen
1.1.3 100 % des nouveaux clients ont accès à un outil d'auto-évaluation de l'éco-efficacité, à compter de décembre 2001.	• avec Environnement Canada, développer un outil d'autoévaluation de l'éco-efficacité • rendre l'outil disponible sur Internet
1.1.4 Les documents de diffusion de l'APECA comportent l'énoncé de politique de l'APECA sur le développement durable, à compter de maintenant, au fur et à mesure que les documents sont réimprimés.	• au fur et à mesure que les documents sont réimprimés, les réviser pour y inclure l'énoncé de politique de l'APECA sur le développement durable • les nouveaux documents comportent l'énoncé de politique de l'APECA sur le développement durable
1.1.5 100 % des Corporations locales de développement économique (CLDE) et des Administrations de développement régional sont informées des buts et objectifs de l'APECA en matière de développement durable, d'ici décembre 2001.	• s'assurer que la SDD de l'APECA est inscrite à l'ordre du jour d'une réunion trimestrielle des CLDE • proposer de présenter aux CLDE des sessions annuelles sur les progrès de la mise en oeuvre de la SDD
1.1.6 Élaborer et mettre en oeuvre une activité de sensibilisation visant à aider les jeunes de la région de l'Atlantique (15 à 29 ans) à lier développement durable et entrepreneurship, d'ici la fin de 2000-2001.	• déterminer les meilleurs moyens d'atteindre le groupe cible avec le message qu'il est possible de devenir entrepreneur tout en protégeant l'environnement d'ici mars 2001 • inclure, à l'intérieur d'une campagne plus large,

	une publication de « profils » sur les entrepreneurs environnementaux ou un message publicitaire particulier sur le développement durable
1.2.1 L'APECA élaborera une stratégie pour le développement du secteur des industries environnementales d'ici mars 2002.	• développer et mettre en oeuvre la stratégie des industries environnementales
1.2.2 100 % des nouveaux projets environnementaux de l'APECA sont inventoriés, à compter de janvier 2001.	• développer des critères permettant de définir les projets environnementaux • développer une méthode pour mettre sur pied un inventaire des projets environnementaux de l'APECA pour permettre une surveillance des projets et pour être utilisé comme référence/statistique
1.3.1 Augmenter le nombre d'alliances de l'APECA avec des partenaires dont les objectifs en matière de développement durable sont communs à compter de maintenant.	• aider Environnement Canada à établir un projet pilote de « Enviro Club »[7] • • s'assurer que la SDD de l'APECA attire l'attention des conseils fédéraux de l'Atlantique et des partenaires provinciaux et municipaux de l'APECA • explorer les occasions de partenariat avec d'autres organismes pour travailler à des objectifs communs en matière de développement durable au fur et à mesure que ces occasions se manifestent • regional and ACOA head office to maintain record of opportunities and ACOA's responses thereto
2.1.1 90 % des employés et des contractuels sont conscients du développement durable et du rôle que joue l'APECA à cet égard, d'ici décembre 2002.	• mettre à jour la trousse de sensibilisation au développement durable au besoin • acheter un vidéo/cédérom de formation et de sensibilisation à l'environnement • tenir d'autres séances de formation/information au besoin (c.-à-d., séances d'information informelles) • s'assurer que tous les nouveaux employés reçoivent la documentation de formation (c.-à-d., trousse de sensibilisation au développement durable, cédérom) • intégrer l'élément développement durable dans les trousses d'orientation pour les employé(e)s • s'assurer que la documentation de la trousse de sensibilisation est disponible sur l'intranet
2.1.2 100 % des employés et des contractuels de l'APECA sont informés de la façon dont ils peuvent contribuer au développement durable, d'ici décembre 2002.	• élaborer un guide de référence rapide pour enseigner aux employés et aux contractuels comment soutenir le développement durable au bureau • s'assurer que les employés et les contractuels connaissent les personnes-ressources du Comité de SDD de l'Agence • ajouter de nouveaux liens sur le développement durable à l'intranet de l'APECA
2.1.3 100 % des responsables/ gestionnaires de programmes comprennent les exigences de la LCEE, d'ici décembre 2002 (75 % d'ici décembre 2001).	régionaux à élaborer/réviser une trousse de formation adaptée aux responsables/gestionnaires de programmes • offrir la formation aux responsables/gestionnaires de programmes • s'assurer que les nouveaux responsables/gestionnaires de programmes reçoivent la formation liée à la LCEE
2.1.4 Le Comité de direction est informé au moins annuellement sur l'état de la mise en oeuvre de la SDD de l'APECA.	• préparer de la documentation d'information sur l'état/l'avancement de la SDD de l'APECA • déterminer le forum le plus approprié pour présenter l'information
2.1.5 100 % des responsables/ gestionnaires de programmes peuvent fournir aux clients de l'information sur l'éco-efficacité, d'ici décembre 2001.	• offrir une formation aux responsables/ gestionnaires de programmes sur l'éco-efficacité • élaborer des fiches d'information sur l'éco-efficacité • identifier un point de contact, à l'APECA, où les responsables/gestionnaires de programmes peuvent recevoir conseils et information sur l'éco-efficacité
2.2.1 Réduire la consommation de papier par personne, de 5 % d'ici janvier 2002, par rapport aux niveaux de 1998 et maintenir ce niveau pour le reste de la période visée par la SDD.	• élaborer et faire circuler une politique sur l'impression et la photocopie recto verso • s'assurer que les sessions de formation au traitement de texte et les démonstrations sur place des imprimantes et photocopieurs comportent une formation technique sur l'impression recto verso

	• distribuer des conseils techniques • afficher des instructions techniques près des photocopieurs et des imprimantes, et promouvoir l'usage des options par défaut pour la photocopie et l'impression recto verso
2.2.2 Les cinq bureaux régionaux répondent aux normes d'acceptation de la qualité de l'air, d'ici décembre 2003.	• effectuer des tests de qualité de l'air dans les cinq bureaux régionaux de l'APECA • travailler avec TPSGC pour s'assurer que les mesures correctives sont prises, au besoin
2.2.3 50 % de tout le papier ordinaire acheté aura un contenu de matières recyclées d'au moins 50 %, d'ici décembre 2003.	• informer les fournisseurs des cibles d'approvisionnement de l'APECA pour le papier recyclé • inclure les éléments de développement durable dans la préparation d'une politique d'achat • informer le personnel des acquisitions de la nouvelle politique d'achat
2.2.4 100 % des formulaires et des enveloppes de l'APECA qui sont achetés sont imprimés sur du papier contenant au moins 50 % de matière recyclées, d'ici 2003.	• informer les fournisseurs des intentions de l'APECA au sujet de l'utilisation du papier recyclé et de la réduction de papier
2.2.5 100 % des documents de diffusion de l'APECA sont disponibles sur Internet, d'ici décembre 2001.	• travailler avec les Communications pour poster les documents de diffusion sur Internet • placer les publications, nouvelles et mises à jour, sur Internet

en haut

Partie VIII Mesures de rendement

en haut

Les mesures de rendement ci-dessous serviront à orienter le suivi des progrès visant les cibles établies et la communication des renseignements sur ces progrès.

Cibles	Mesures de rendement
1.1.1 100 % des nouveaux requérants reçoivent de l'information sur l'éco-efficacité, à compter de décembre 2001.	Le nombre et le pourcentage de nouveaux requérants qui ont reçu de l'information sur l'éco-efficacité
1.1.2 Deux des clients de l'APECA entreprennent des examens pilotes en éco-efficacité, d'ici décembre 2001.	La preuve que deux clients de l'APECA ont entrepris des examens en éco-efficacité
1.1.3 100 % des nouveaux clients ont accès à un outil d'auto-évaluation de l'éco-efficacité, à compter de décembre 2001.	Le nombre de clients qui ont consulté l'outil d'auto-évaluation de l'éco-efficacité
1.1.4 100 % des documents de diffusion appropriés de l'APECA comportent l'énoncé de politique de l'APECA sur le développement durable, à compter de maintenant, au fur et à mesure que les documents sont réimprimés.	Le nombre et le pourcentage de documents de diffusion qui comportent l'énoncé de politique de l'APECA sur le développement durable
1.1.5 100 % des Corporations locales de développement économique (CLDE) et des Administrations de développement régional sont informées des buts et objectifs de l'APECA en matière de développement durable, d'ici décembre 2001.	•Le nombre de fois que la SDD de l'APECA est inscrite à l'ordre du jour des réunions trimestrielles de tous les CLDE
1.1.6 Élaborer et mettre en oeuvre une activité de sensibilisation visant à aider les jeunes de la région de l'Atlantique (15 à 29 ans) à lier développement durable et entrepreneurship, d'ici la fin de mars 2002.	Le nombre et le pourcentage de jeunes de la région de l'Atlantique (15 à 29 ans) qui ont été rejoints par une activité de sensibilisation au développement durable
1.2.1 L'APECA élaborera une stratégie pour le développement du secteur des industries environnementales d'ici mars 2002.	Élaboration de la stratégie
1.2.2 100 % des nouveaux projets environnementaux de l'APECA sont inventoriés, à compter de janvier 2001.	Établissement de l'inventaire
1.3.1 Augmenter le nombre d'alliances de l'APECA avec des partenaires dont les objectifs en matière de développement durable sont communs à compter de maintenant.	Le nombre de nouvelles alliances établies Le nombre de comités interministériels et intergouvernementaux sur l'environnement auxquels l'APECA participe
2.1.1 100 % des employés et des contractuels sont conscients du développement durable et du	Le nombre et le pourcentage d'employés permanents et contractuels qui ont reçu la

rôle que joue l'APECA à cet égard, d'ici décembre 2003 (90 % d'ici décembre 2002).	formation générale de sensibilisation/assisté à une séance d'information/ont été renseignés
	Le nombre et le pourcentage d'employés permanents et contractuels qui connaissent le développement durable et le rôle de l'APECA pour l'atteinte du but fixé en matière de développement durable
2.1.2 100 % des employés et des contractuels de l'APECA sont informés de la façon dont ils peuvent contribuer au développpement durable, d'ici décembre 2002.	Le nombre et le pourcentage d'employés permanents et contractuels qui savent comment ils peuvent contribuer au développement durable à l'APECA
2.1.3 Tous les responsables/ gestionnaires de programmes comprennent les exigences de la LCEE, d'ici décembre 2002 (75 % d'ici décembre 2001).	Le pourcentage d'agents/gestionnaires de programmes qui ont reçu la formation liée à la LCEE
	Le pourcentage d'agents de programmes qui comprennent les exigences de base de la LCEE
2.1.4 Le Comité de direction est informé au moins annuellement sur l'état de la mise en oeuvre de la SDD de l'APECA.	La confirmation des séances d'information sur la SDD de l'APECA fournies aux membres du Comité de direction
2.1.5 100 % des responsables/ gestionnaires de programmes peuvent fournir aux clients de l'information sur l'éco-efficacité, d'ici décembre 2001.	Le nombre et le pourcentage d'agents/gestionnaires de programmes qui peuvent renseigner les clients sur l'éco-efficience
2.2.1 Réduire la consommation de papier par personne, de 5 % d'ici janvier 2002, par rapport aux niveaux de 1998 et maintenir ce niveau pour le reste de la période visée par la SDD.	Le pourcentage de réduction de la consommation de papier par personne
2.2.2 Les cinq bureaux régionaux répondent aux normes d'acceptation de la qualité de l'air, d'ici décembre 2003.	La confirmation que les tests ont été exécutés
	Les résultats de l'étude sur la qualité de l'air
2.2.3 50 % de tout le papier ordinaire acheté aura un contenu de matières recyclées d'au moins 50 %, d'ici décembre 2003.	Le pourcentage de papier ordinaire acheté ayant un contenu de matières recyclées de 50 %
2.2.4 100 % des formulaires et des enveloppes de l'APECA qui sont achetés sont imprimés sur du papier contenant au moins 50 % de matière recyclées, d'ici 2003.	Le nombre et le pourcentage de formulaires et d'enveloppes qui sont imprimés sur du papier contenant 50 % de matière recyclées
2.2.5 100 % des documents de diffusion de l'APECA sont disponibles sur Internet, d'ici décembre 2001	Le nombre et le pourcentage de documents de diffusion affichés sur Internet

en haut

Annexe A **Profils des bureaux régionaux de l'APECA**

en haut

Profils des bureaux régionaux de l'APECA

Le vice-président de chaque bureau régional veille à l'exécution des programmes de l'Agence dans sa région, en s'alignant sur la mission et le mandat de l'Agence. Aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)*, l'APECA est tenue d'exiger un examen préalable ou une évaluation environnementale de tous les projets qu'elle entend approuver. Le processus d'évaluation doit permettre de cerner et de réduire au maximum les impacts environnementaux possibles.

L'APECA engage des partenariats. Elle préside le conseil régional des hauts fonctionnaires fédéraux dans chacune des quatre provinces. Ces conseils permettent aux dirigeants des ministères, sociétés d'État et organismes fédéraux d'échanger de l'information.

Bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse

Il y a divers enjeux environnementaux auxquels la province doit faire face, dont le traitement des eaux usées dans les localités côtières, la réduction des stocks de poisson, les pluies acides, la déforestation et la qualité de l'eau. De nouvelles possibilités voient le jour dans les secteurs de l'industrie de l'environnement et dans la promotion du développement durable auprès des entreprises et des communautés.

Le bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse compte un effectif de 66 équivalents temps plein et participe activement à diverses mesures liées au développement durable dans la province.

Un certain nombre de projets ont été appuyé dans le cadre de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse sur la diversification économique, notamment :

- **Nova Scotia Environmental Industries Association (NSEIA)** — Cette association a reçu un financement sur trois ans pour sa mise sur pied et son fonctionnement.
- **Envirofax** — Ce projet visait la mise à niveau technique du mode de communication principal de l'industrie de l'environnement et l'expansion de sa diffusion. Envirofax est publié chaque semaine en format bilingue et il est possible de le lire également dans le site Web de la NSEIA.
- **Environmental Technology Trade Initiative (ETTI)** — Grâce à ce projet, le ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse entreprendra des mesures commerciales dans les Antilles, au Royaume-Uni, en Irlande, en Suède et aux États-Unis pour y développer des marchés et aider les entreprises de l'industrie de l'environnement de la Nouvelle-Écosse à exporter davantage.
- **Centre d'éco-efficience** — Le principal objectif de ce centre est d'aider les sociétés du parc industriel Burnside à accroître leur efficience sur les plans de l'environnement et de l'économie, notamment quant à la gestion des déchets et à l'utilisation de l'eau. Le Centre offre un service indépendant et crédible aux PME dans le but de rédiger à terme un guide qui serait diffusé à tous les parcs industriels dans le monde entier. Le fonctionnement du Centre est également à l'étude, et ses services sont offerts sur le marché national et à l'étranger.

Le bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse collabore avec le ministère provincial de l'Environnement et la NSEIA afin d'offrir l'occasion aux entreprises de l'industrie de l'environnement de la Nouvelle-Écosse de trouver des partenaires européens et de communiquer avec eux. Ce travail est réalisé grâce à un site Web pour le jumelage et à l'accueil de missions commerciales.

Le projet de communautés durables du bureau de l'APECA en Nouvelle-Écosse, sous la gouverne du conseil des hauts fonctionnaires fédéraux, est réalisé en association avec les ministères fédéraux et provinciaux afin d'explorer les moyens de travailler efficacement ensemble et avec les collectivités pour appuyer les efforts locaux visant à promouvoir le développement durable. Ce projet est un plan novateur permettant aux gouvernements de s'attaquer d'une façon nouvelle, ensemble et avec les collectivités, aux enjeux environnementaux. Deux projets pilotes sont prévus pour l'instant dans la province.

Les buts du projet de communautés durables sont de coordonner et d'améliorer la prestation de services et l'exécution des programmes axés sur le citoyen dans tous les gouvernements, d'établir de nouveaux partenariats et de collaborer avec les citoyens locaux qui tentent d'assurer la vigueur et la durabilité de leurs communautés. Selon la vision et les priorités communes définies par les partenaires, le projet devrait permettre de réaliser des progrès mesurables en matière de qualité de vie, que ce soit un milieu plus propre, un niveau d'alphabétisation accru, une amélioration de la santé, une meilleure infrastructure, des rues plus sûres et de nouvelles possibilités de bien gagner sa vie.

Bureau de l'APECA à Terre-Neuve et au Labrador

Le bureau de l'APECA à Terre-Neuve et au Labrador compte 98 employés à plein temps. Le bureau régional de St. John's accueille 76 personnes et partage des locaux avec 13 autres services fédéraux. Quant aux bureaux auxiliaires de Corner Brook, Grand Bank, Plum Point, Grand Falls-Windsor et Happy Valley-Goose Bay, ils occupent des locaux loués.

Grâce à ses programmes, le bureau de l'APECA à Terre-Neuve appuie le développement durable dans divers secteurs :

- **Industries de l'environnement** — Soutien à la mise sur pied et à l'agrandissement d'entreprises spécialisées dans les produits et les services écologiques, l'assainissement de sites, la gestion des déchets dangereux, le nettoyage des déversements d'hydrocarbures, le compostage des déchets de poissonneries et de scieries, le génie de l'environnement et la production de pâte de poisson fermentée.
- **Tourisme** — Élaboration d'un produit touristique qui met en valeur et protège notre patrimoine naturel.

- **Aquaculture** — Recherche et mise au point de méthodes permettant de faire l'élevage d'espèces aquatiques en captivité, de façon à limiter les pressions sur les stocks naturels.

- **Technologie de l'information** — Utilisation de la technologie pour améliorer notre économie axée sur les ressources et faire le passage à une économie du savoir.

En s'associant aux 20 conseils de développement économique régional, aux 15 corporations locales de développement économique et aux centres de services aux entreprises Canada - Terre- Neuve, le bureau de l'APECA à Terre-Neuve appuie les activités qui, selon les gens de la province, offrent des possibilités de développement durable.

Tout au long de son histoire, le bureau de l'APECA à Terre-Neuve a travaillé étroitement avec le milieu de l'enseignement, soit avec la Memorial University, les collèges et les écoles. Nous encourageons l'enseignement entrepreneurial, l'innovation, la recherche et le développement pour appuyer le développement durable.

Bureau de l'Île-du-Prince-Édouard et Tourisme

Le bureau de l'Île-du-Prince-Édouard et Tourisme est situé à Charlottetown. En tout, le bureau compte un effectif de 55 équivalents temps plein. Le bureau de l'Île-du-Prince-Édouard fait face à un certain nombre d'enjeux environnementaux qui touchent la gestion des sols et des déchets, la qualité de l'eau souterraine, la pêche du homard et le développement du tourisme, notamment :

- **Développement du tourisme au parc national Greenwich** — Ce centre d'interprétation à usage multiple est en voie d'être mis sur pied à Greenwich pour fournir des données factuelles sur les dunes ainsi que des renseignements historiques et culturels sur la région avoisinante. Le centre et ses expositions doivent contribuer à réduire la présence humaine sur les dunes mêmes. Le développement du parc sera entrepris en conformité avec les lignes directrices en matière de gestion qui ont été élaborées par Parcs Canada. Ces activités vont aider à promouvoir le parc et à assurer sa survie à long terme.

- **Suivi de l'importation de homard à l'Île-du-Prince-Édouard** — L'Atlantic Veterinary College a mis sur pied le centre de recherche sur la santé du homard en 1996 et étudie actuellement le déclin de la pêche du homard dans la région de Long Island Sound (État de New York) pour déterminer l'impact éventuel sur l'industrie du homard à l'Île-du-Prince-Édouard.

- **Infrastructure à Crowbush** Une aide financière est apportée dans le cadre de l'Entente de développement économique régional afin de mettre sur pied l'infrastructure nécessaire au traitement adéquat des

- **Mauvaise odeur à Summerside** — Il y a un sérieux problème d'odeur dans le secteur ouest de la ville de Summerside en raison du dépôt et de la décomposition de déchets organiques végétaux laissés par la marée. Des mesures d'atténuation sont à l'étude et nécessiteront une évaluation environnementale approfondie. L'APECA, le ministère des Technologies et de l'Environnement de l'Île-du-Prince-Édouard et la ville de Summerside coordonnent cette évaluation.

Le bureau de l'Île-du-Prince-Édouard et Tourisme a également entrepris divers projets écologiques comme :

- la promotion des considérations écologiques auprès des membres du personnel et la sensibilisation de ces derniers;

- la réduction du nombre d'imprimantes et de photocopieurs ainsi que la promotion de l'utilisation des deux côtés des pages;

- la vérification des émissions des véhicules du parc et la mise au point régulière des moteurs;

- le tri du papier, du plastique, des cannettes et du verre ainsi que des ordures dans des contenants individuels;

- la mise en oeuvre d'un programme d'approvisionnements à partir d'une liste de fournisseurs approuvés qui respectent des méthodes écologiques modernes.

Bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick

Le bureau régional du Nouveau-Brunswick est situé à Fredericton et compte un effectif de 106 personnes; il jouit de l'appui de cinq bureaux de district situés dans différentes régions de la province.

Au cours de la dernière année, l'APECA a entrepris diverses mesures pour accroître l'étendue des évaluations environnementales exécutées dans le processus d'évaluation et d'approbation de projets de l'Agence. À la demande du bureau du Nouveau-Brunswick, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) ont offert conjointement un atelier aux agents de programmes afin de les sensibiliser davantage aux processus d'évaluation environnementale. En outre, le bureau de l'APECA du Nouveau-Brunswick, de concert avec TPSGC, a élaboré un système de suivi des risques et en a fait l'essai pour veiller à ce que les clients de l'Agence respectent les mesures d'atténuation définies dans le cadre du processus d'examen préalable. Ce système est maintenant en application dans toute l'Agence.

Le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick continue de mettre ses programmes au service de nombreuses activités liées au développement durable dans divers secteurs dans la province, notamment :

- **Association des industries de l'environnement du Nouveau-Brunswick (AIENB)** — Soucieux de favoriser la mise en oeuvre des recommandations de l'étude achevée récemment par Industrie Canada, qui portait sur l'état de l'industrie de l'environnement dans la région de l'Atlantique, le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick a accepté d'appuyer financièrement l'AIENB. Ce travail devrait influer favorablement sur la création d'emplois à mesure que l'industrie se développe dans la province et elle favorisera l'utilisation de pratiques écologiques du fait que l'Association fera la promotion de ses services et fera de la sensibilisation.

- **Enviro Club** — IEn association avec Environnement Canada et le Comité d'évaluation écologique de la rivière Miramichi, l'Agence évalue actuellement un projet pilote visant le financement d'un regroupement connu sous le nom d'Enviro Club. Ce projet, qui a fait ses preuves au Québec, fait appel à la participation d'un groupe de 15 à 20 entreprises de la région de Miramichi qui se sont réunies de façon informelle pour créer ce club. Elles souhaitent démontrer les principes du développement économique durable en intégrant une démarche de prévention de la pollution aux pratiques commerciales actuelles et nouvelles des PME de la collectivité.

  Le club aidera chaque participant en fournissant un savoir-faire afin de cerner les activités rentables de réduction de la pollution, en aidant à mettre en oeuvre les activités ainsi cernées, et en développant un savoir-faire au sein des entreprises grâce à quatre ateliers sur les avantages de la gestion de l'environnement et la prévention de la pollution. Ce projet doit permettre d'améliorer la viabilité et la compétitivité des PME participantes, qui vont réduire leurs frais d'exploitation tout en améliorant leurs pratiques de gestion environnementale. Si ce projet pilote réussit, d'autres clubs du genre seront sans doute établis partout au Canada atlantique.

- **Vérifications environnementales** — Le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick s'est engagé à réaliser deux évaluations environnementales auprès de clients qui se sont portés volontaires et qui ont été choisis parce qu'ils présentent des possibilités élevées de gains financiers et d'avantages environnementaux. Ces deux évaluations serviront de projet pilote pour démontrer les avantages d'adopter des pratiques écologiques, et le rapport des évaluations servira à promouvoir ces pratiques auprès d'autres clients de l'APECA.

- **Développement rural durable** — Cette initiative met l'accent sur les moyens par lesquels les collectivités de la province peuvent adopter des stratégies de développement durable pour créer des secteurs d'écotourisme et ainsi favoriser la création d'emplois dans la région. Le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick a récemment parrainé un colloque sur le développement rural durable, à Bouctouche, au Nouveau-Brunswick. Le colloque a été l'occasion d'examiner des moyens novateurs de mettre en pratique les principes du développement durable à une zone géographique tout en assurant l'équilibre avec les besoins sociaux, économiques et environnementaux de la région. Les travaux de préservation de l'écosystème de la Dune de Bouctouche, qui ont acquis une renommée internationale, ont été présentés comme exemple des avantages économiques et environnementaux du développement durable. Le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick a joué un rôle clé dans le financement de projets dans la province comme la Dune de Bouctouche, Le Pays de la Sagouine, Les Jardins Botaniques et les Jardins Kingsbrae, ce qui démontre le soutien continu de l'Agence à l'égard du développement durable en milieu rural.

Société d'expansion du Cap-Breton

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est une société d'État fédérale, dont les compétences s'étendent à toute l'île du Cap-Breton et à une partie de la Nouvelle-Écosse continentale, soit la ville de Mulgrave et ses environs. La Société doit veiller à promouvoir et à appuyer le financement et le développement de l'industrie dans la région, assurant la création d'emplois en dehors de l'industrie houillère et l'élargissement de l'assise économique locale.

La SECB a un mandat étendu visant à promouvoir la croissance des entreprises en dehors de l'industrie houillère. Outre ses propres programmes, elle assure l'exécution des programmes de développement économique de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique dans l'île du Cap-Breton. Ces programmes comprennent le Programme de développement des entreprises, le programme Travaux d'infrastructure Canada - Nouvelle-Écosse et l'Entente de COOPÉRATION Canada - Nouvelle-Écosse sur la diversification économique. Le vice-président et le personnel de la SECB occupent les locaux du Siège social, à Sydney, et la Société compte un bureau auxiliaire à Port Hawkesbury.

en haut

Annexe B — Acronymes

en haut

Acronymes

ADR - Administration de développement régional
AIENB - Association des industries de l'environnement du Nouveau-Brunswick
APECA - Agence de promotion économique du Canada atlantique
CEDD - Commissaire à l'environnement et au développement durable
CSEC - Centre de services aux entreprises du Canada
CUAE - Centres universitaires d'aide aux entreprises
DEC - Développement économique des collectivités
ETTI - Environmental Technology Trade Initiative
LCEE - Loi canadienne sur l'évaluation environnementale
LCR - Loi sur les carburants de remplacement
NSEIA - Nova Scotia Environmental Industries Association
OCDE - Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PDE - Programme de développement des entreprises
PME - Petites et moyennes entreprises
RISDD - Réseau interministériel des stratégies de développement durable
SECB - Société d'expansion du Cap-Breton
SGE - Système de gestion environnementale

en haut

Annexe C — Bibliographie

Bibliography

en haut

Agence de promotion économique du Canada atlantique. *Budget des dépenses de 1999-2000. Un rapport sur les plans et les priorités*, Moncton, 1999.

Agence de promotion économique du Canada atlantique. *Mise à jour de la Stratégie de développement durable, Documentation pour les consultations*, Moncton, 2000.

Agence de promotion économique du Canada atlantique. *Rapport de l'étude de base sur le développement durable : progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la stratégie de développement durable de l'APECA*, Moncton, 1999.

Agence de promotion économique du Canada atlantique. *Perspectives de développement durable : Promouvoir l'efficacité environnementale et l'innovation*, Moncton, 1997.

Environnement Canada. *L'écologisation des opérations gouvernementales*, Ottawa, 1995.

Environnement Canada. *Directives sur l'écologisation des opérations gouvernementales*, Ottawa, 1995.

Gouvernement du Canada. Guide de l'écogouvernement, Ottawa, 1995. *(http://www.ec.gc.ca.gmgvt/guide_f.html)*

Management Design et Goss Gilroy Inc. *Au-delà de l'horizon, une stratégie pour les industries environnementales des provinces canadiennes de l'Atlantique*, Moncton, 1999.

Bureau du vérificateur général du Canada. *Loi sur le vérificateur général*, Ottawa, 1995.

Bureau du vérificateur général du Canada. *Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable*, Ottawa, 1998.Ottawa.

Bureau du vérificateur général du Canada. *Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable*, Ottawa, 1999.

Bureau du vérificateur général du Canada. *Avancer dans la voie du progrès. La deuxième génération de stratégies de développement durable*, Ottawa, 1999.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Notre avenir à tous, Montréal, 1988.

en haut

Notes en base de page

Notes en base de page

1 Il s'agit d'un acronyme sans signification qui sert à distinguer le nom de cette entreprise des autres entreprises au Canada.

2 Dans la mise à jour de la SDD, le terme « agent de programme » est utilisé au lieu de celui d'« agent d'affaires ».

3 Outreach documents can include: fact sheets, brochures, information guides and planning guides

4 Le groupe de travail sur l'industrie de l'environnement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a défini l'industrie de l'environnement comme suit : « L'industrie environnementale consiste en activités de production de biens et services destinés à mesurer, à prévenir, à restreindre ou à corriger la dégradation de l'environnement aquatique, atmosphérique et terrestre, de même que les problèmes liés aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes. On considère que les technologies, méthodes, produits et services qui atténuent les risques environnementaux et réduisent au minimum la pollution et l'utilisation des materiaux font aussi partie de l'industrie environnementale ». La Direction générale du développement de l'entrepreneurship au Siège social est d'accord avec cette définition en tant que description exacte de ce qu'est un « entrepreneur environnemental ».

5 Le terme employé désigne les postes de durée indéterminé, de durée déterminée, les échanges et les affectations. Le terme contractuels désigne les personnes à contrat qui travaillent sur place pendant une période prolongée.

6 Aux fins de la SDD de l'APECA, l'éco-efficacité est définie comme « un concept qui nous fait gagner sur tous les plans et qui permet aux entreprises de contribuer au développement durable. Les entreprises sont incitées à réduire le contenu en matériel de leurs produits, à réduire la quantité d'énergie nécessaire à leur fabrication, à en accroître les possibilités de recyclage, à en accroître la durabilité, à en prolonger la durée de vie utile et à réduire la quantité de déchets toxiques générés. À long terme, l'éco-efficacité permet au requérant de réduire ses coûts, ce qui devrait accroître sa rentabilité et sa compétitivité.»

7 ENVIROCLUB MC est un regroupement de 15 à 20 PME, qui utilise des projets adaptés aux entreprises ainsi que des ateliers soigneusement conçus pour faire valoir les principes du développement économique durable, en mettant l'accent sur la compétitivité, la rentabilité et la commercialisation accrues des produits et services offerts par les petites et moyennes entreprises (PME)..

Avis importants

Date de modification : 2001 02 20